

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3155 - MARDI 27 FÉVRIER 2018

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Ecole des mines de Moanda va accueillir les étudiants congolais



Etienne Mvoula présentant l'E3MG à la partie congolaise Adiac

En séjour de travail au Congo, le directeur de l'Ecole des mines et de la métallurgie de Moanda (Gabon), Etienne Mvoula, a présenté les filières de formation de son établissement au ministre de l'Enseignement supérieur congolais, Bruno Jean Richard Itoua. Un par-

tenariat entre l'université Marien-Ngouabi et l'Ecole de mines du Gabon va être signé sous peu pour permettre aux étudiants congolais d'y accéder. Cette école implantée dans la province du Haut Ogooué est l'interface entre le monde universitaire et professionnel, et forme

des techniciens supérieurs des mines et de la métallurgie. « L'objectif de notre visite à Brazzaville est d'offrir la possibilité aux étudiants de la sous-région d'accéder à cette école », a déclaré son directeur.

Page 5

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Vers une gestion plus efficiente de la solde

Dans le souci de maîtriser les effectifs des personnels émergeant à la solde des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, un nouveau dispositif a été installé au Centre autonome de décompte de la solde (Cads). Ce logiciel calculeur de la solde, développé à partir de celui de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, permet de déceler les fraudeurs et de réduire les pertes

financières. « Je suis venu voir avec mon collègue la fiabilité du système. C'est un système que je trouve assez pertinent. Le but premier que nous poursuivons, c'est d'informatiser tous les services de l'Etat », a déclaré le ministre des Finances, Calixte Nganongo, visitant le Cads en compagnie de son collègue de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Page 5

FOOTBALL

Un code de bonne conduite pour les Diabes rouges

Les athlètes admis dans l'équipe nationale seront astreints aux dispositions d'un code de bonne conduite en cours d'élaboration, a annoncé, le 23 février dernier, le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, au cours d'une rencontre avec la Fédération congolaise de football. « Nous ne pouvons pas quitter le Congo pour aller régler les problèmes des primes à l'étranger ou séance tenante... Les jeunes gens au Maroc ont commencé à se rebeller pour une affaire des primes », a-t-il déploré, précisant que ce code prendra en compte tous les aspects financiers. Page 16



Les Diabes rouges célébrant un but lors du Chan 2018

OLYMPIADE DE LA LANGUE RUSSE

Six Congolais admis à poursuivre les études supérieures en Russie

Page 16

MÉDIAS

Bientôt une radio panafricaine au Congo

Page 10

Éditorial

Justice

Page 2

ÉDITORIAL

Justice

Nous l'avons écrit ici même et nous n'hésitons pas un instant à l'écrire une fois encore : s'il est juste de mettre sur la table de la négociation engagée avec le Fonds monétaire international toutes les dettes contractées ici et là par le Congo, il l'est tout autant de déduire du montant global de ces mêmes dettes les sommes considérables que notre pays a dépensées ces dernières années afin de prévenir, ou d'apaiser les conflits qui dévastaient nos frères africains.

La liste est longue, en effet, des aides de toute nature que les plus hautes autorités du Congo ont apportées aux peuples dont la paix intérieure se trouvait menacée pour différentes raisons – politiques, ethniques, religieuses – et dont les dirigeants cherchaient désespérément des appuis extérieurs pour conjurer le mauvais sort qui les frappait. Ayant vécu lui-même l'enfer des guerres civiles notre président, Denis Sassou N'Guesso, n'a pas hésité un seul instant à répondre aux appels qui lui étaient ainsi lancés par les dirigeants des pays concernés mais aussi par l'Union africaine ou par la communauté internationale.

Nous n'avons évidemment pas une connaissance précise des sommes qui ont été prélevées de différentes façons sur le budget et les réserves de l'Etat congolais afin d'aider à la préservation de la paix dans le Bassin du Congo ou ailleurs en Afrique, mais nous savons qu'elles se chiffrent par centaines de milliards de francs CFA, voire même probablement plus. Et c'est pourquoi nous disons, sans l'ombre d'un doute, que les institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale) doivent aujourd'hui prendre en compte dans le calcul de la dette globale du Congo ce montant global qui peut être aisément déterminé.

Dans la passe difficile que traverse notre pays en raison de l'effondrement imprévu des cours du pétrole sur les marchés mondiaux et tandis que nous mettons en place les réformes intérieures qui permettront de régler nos dettes, de réduire les dépenses de l'Etat, de mieux gérer les finances publiques, il revient aux organismes chargés d'accompagner la République de mettre sans plus attendre ce dossier sur la table des négociations. Outre le fait qu'un allègement significatif de la dette publique en sortirait certainement, le rappel chiffré du rôle joué par notre pays dans la prévention et la gestion des crises en Afrique contribuerait fortement à restaurer son image.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Les présidents des deux chambres visiteront le nouvel immeuble en construction ce 27 février



Vue d'une façade (Adiac)

Le directeur général de la société chinoise Jiangsu provincial construction, Liu Jian, qui se charge de la construction du nouvel immeuble devant abriter le siège du parlement congolais, a été reçu en audience par les président du Sénat, Pierre Ngolo et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, le 26 février.

Liu Jian a assuré les deux autorités que les travaux s'exécutent normalement. Pour se rendre compte de l'évolution des travaux, le président du Sénat et de l'Assemblée nationale se ren-

dront sur le chantier ce mardi 27 février.

« Nous sommes venus informer les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale de l'état d'avancement des travaux. Nous pouvons remettre cet immeuble au gouvernement en 2020. Il est un don de la Chine au Congo et le symbole de l'amitié et de la coopération entre nos deux Etats », a-t-il déclaré.

Débutés en mai 2017, ces travaux s'élèvent à environ 34 milliards de FCFA.

Jean Jacques Koubemba

COOPÉRATION

Le Venezuela veut renforcer ses relations avec le Congo

En séjour de travail à Brazzaville, le ministre des Affaires étrangères du Venezuela, Jorge Arreaza, a transmis le 23 février au président Denis Sassou N'Guesso, un message de son homologue Nicolas Maduro, s'inscrivant dans la perspective du renforcement de la coopération entre les deux pays. Le chef de la diplomatie vénézuélienne a souligné la nécessité pour les pays du Sud, en particulier ceux de l'Amérique latine et de l'Afrique, de développer leurs relations, de s'unir et d'engager des projets d'intérêt mutuel.

« La capacité de réalisation des projets communs, que nous avons, est une puissance

qui dort que nous devons donc réveiller dans plusieurs domaines, notamment en matière d'économie, d'énergie, des mines, de la santé, de l'éducation et de la culture », a déclaré Jorge Arreaza, à l'issue de l'audience avec le chef de l'Etat congolais.

« Le président nous a rappelé la lutte en Afrique dans les années 60-70 et comment la République du Congo a servi de siège pour la paix, le dialogue et l'indépendance. C'est pourquoi nous voulons emprunter cette même voie », a-t-il ajouté.

Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiue Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Les administrateurs maires et agents décorés à titre exceptionnel

Le Grand chancelier, le colonel Norbert Okiokoutina, a décoré le 25 février, au nom du Grand maître des ordres nationaux, le président de la République Denis Sassou N'Gusso, les agents des mairies de Brazzaville en vertu d'éminents services rendus à la nation, a-t-il expliqué.

Les distinctions portant élévation à titre exceptionnel et nomination à titre normal dans l'ordre du mérite congolais font suite au décret n° 396 du 3 octobre 2017, signé par le président de la République, d'après le directeur technique des ordres nationaux, le lieutenant-colonel, Serge Eugène Ghoma Boubanga.

Le maire de l'arrondissement 4 Mougali, Benjamin Alphonse Loukakou, a été décoré au grade de grand officier.

Tandis que ceux des arrondis-



sements Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou ; Baongo, Simone Loubienga ; Poto-Poto, Jacques Elion ; Ouenzé, Marcel

Ganongo ; Talangai, Privat Frédéric Ndeké ; Djiri, Ida Victorine Ngampolo ainsi que d'autres agents, Fernand Arsène Ma-

rie-Charles Makaya Dit Mackaill et Evariste Miakakarila, au grade d'officier.

Au grade de chevalier: les maires

Les heureux récipiendaires (Adiac)

de Mfilou, Jean Marie Nzinga Ondemba, et de Madibou, Alain Milandou. Parmi eux, figurent, Brice Rufin Iloy, Vincent Loembet Makaya et Daniéla Nzikou Ionita.

Un seul bénéficiaire a été décoré au grade de commandeur. Il s'agit de monsieur Hubert Gadoua.

Notons qu'au terme de la cérémonie, l'administrateur maire de Ouenzé, Marcel Ganongo, a indiqué que cette distinction n'est pas décernée qu'à eux mais également à tous les agents des services concentrés et déconcentrés de la ville de Brazzaville.

« La décoration représente l'hommage rendu aux efforts et satisfecit que nous avons consentis en vivant ensemble avec abnégation et patriotisme », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

Le Conseil municipal adopte à plus de 29 milliards de FCFA son budget 2018

Le budget adopté, le 22 février à l'hôtel de ville, par les élus locaux lors de la deuxième session ordinaire est en hausse par rapport à celui de l'an 2017 qui se chiffrait à plus de 27 milliards de francs CFA.

La masse des dépenses ainsi que les recettes de ce budget adopté se chiffrent à plus de vingt-neuf milliards trois cent quatre-vingt-treize millions de francs CFA.

Après validation de ce budget, le président du Conseil municipal, Christian Roger Okemba, a demandé aux élus locaux « d'accompagner le bureau exécutif de l'institution dans la mise en œuvre du programme d'investissement 2018 ». Ajoutant qu'« à travers les délibérations adoptées, nous avons posé les jalons de la prise en compte d'autres problèmes de notre ville, en l'occurrence ceux relatifs à l'assainissement des marchés domaniaux, à l'encadrement de l'utilisation des espaces publics, à la levée d'autres recettes jusque-là non identifiées... ».

Concernant la fixation du taux des frais d'identification des terrains, de dépôts ou de levée d'opposition, les élus locaux ont jugé nécessaire de mettre en place dans tous les arrondissements de la commune, les sections de la direction de la gestion du foncier urbain (Digefur).

Les conseillers ont débaptisé l'avenue allant de la gare centrale jusqu'à l'hôtel Nsona et passant par la primature, dans le 3^e arrondissement, avenue Melvin Jones. Ce même nom a été aussi attribué à l'espace dit « Triangle des Tchadiens », situé entre le ministère des Hydrocarbures et le ministère de l'Economie forestière jusqu'à l'hôpital Blanche Gomez.

Ils ont également exprimé leur volonté de créer une police municipale et deux fourrières dont l'une sera basée au nord de Brazzaville et l'autre au sud. La délibération relative à la détermination des modalités de gestion en régie indirecte des parkings payant dans le périmètre de la commune de Brazzaville a été adoptée. Les affaires se rapportant à l'institution des frais d'armoiries, du numérotage de taxis et minibus ainsi que celles liées aux modalités d'implantation et d'exploitation des abattoirs artisanaux par les particuliers puis à l'instauration d'une redevance sur les cercueils fabriqués en dehors des ateliers des pompes funèbres municipales ont été aussi approuvés par les élus locaux. Après avoir émis plusieurs préoccupations, le plénum de l'assemblée locale a recommandé d'informatiser le système de gestion des pompes funèbres et la mise en place d'une nouvelle politique de recouvrement des recettes. Enfin, l'assemblée locale préconise également d'installer une commission d'étude et d'instruction chargée de répertorier les pylônes ainsi que les émetteurs des compagnies de téléphonie.

Fortuné Ibara

GESTION DURABLE

De nouveaux indicateurs pour le suivi des écosystèmes forestiers

L'Observatoire des forêts d'Afrique centrale (Ofac), cellule technique et scientifique de la Commission des forêts d'Afrique centrale, a formulé de nouveaux indicateurs en fonction des thématiques émergentes. Il s'agit notamment du suivi des produits forestiers non ligneux, de la gestion spéciale des forêts et la biodiversité marine.

L'atelier de révision organisé par la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), du 20 au 22 février en République du Congo a permis aux participants venus des dix pays membres de ladite commission d'aborder les points relatifs à la coordination et à la publication des prochains états des forêts et des aires protégées. Le processus d'optimisation de collecte des données de la Comifac tant sur le plan institutionnel qu'opérationnel incluant les bases de données de l'Ofac a été examiné.

« L'Ofac a pour objectif de mettre à disposition des informations sur les forêts d'Afrique centrale et leur environnement de gestion. Et, cette mise à disposition se fait au niveau des pays et aussi à l'international. Pour ce faire, il faut que des indicateurs une

fois analysés permettent d'avoir une information officielle consensuelle sur nos forêts », a expliqué le chef du projet Ofac, Richard Eba'A Atyi. « Nous avons élaboré des premiers indicateurs Ofac en 2008, leur première révision s'est faite en 2012. Il était temps d'en faire une autre cette année, en prenant en compte des thématiques émergentes », a-t-il souligné.

Le besoin de procéder à une deuxième révision permet également de mieux répondre aux attentes des Etats notamment en lien avec les engagements pris dans diverses conventions. La disponibilité d'une information exhaustive de qualité et de système de suivi constitue l'un des piliers pour l'appui à la prise de décisions éclairées, pour une gestion durable des écosystèmes forestiers.

Clôturant les travaux, le représentant de la ministre de l'Economie forestière, Etienne Yoyo, a souligné que le Congo ne ménagera aucun effort pour faire de l'Ofac son instrument de mise en œuvre du plan de convergence, afin de capter l'ensemble des informations nécessaires à la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSPORT URBAIN

La Fesyptc édifie l'opinion sur les recettes des parkings

Le coordonnateur de la Fédération syndicale des professionnels des transports du Congo (FESYPTC), Cyril Dzoundou, a, au cours d'un point de presse animé le 23 février à Brazzaville, levé le voile sur l'information diffusée par certains médias faisant état de l'opacité des recettes des tenanciers des parkings automobiles à Brazzaville et Pointe-Noire.

« Nous avons réuni l'ensemble des tenanciers des parkings liés à notre fédération pour apporter un point d'éclaircissement sur l'information diffusée par certains médias qui parlent du flou existant sur l'argent que ces tenanciers récoltent dans les arrêts de bus. Nous voulons ici montrer qu'il n'y a aucun flou dans la gestion de ces recettes comme le prétendent certains médias », a déclaré le coordonnateur de la Fesyptc. Ce dernier a édifié l'opinion en laissant entendre que les recettes réalisées au niveau des parkings

autos à Brazzaville et à Pointe-Noire sont versées à la recette municipale et que les tenanciers des parkings n'obtiennent du bureau du vice-maire que des bons de paiement qui leur permettent d'aller à la recette municipale.

« Il y a des quittances qui prouvent que nous payons. Et c'est nous-même les tenanciers des parkings qui allons verser cet argent auprès de la recette municipale », a précisé le coordonnateur de la Fesyptc.

Cyril Dzoundou a profité de l'occasion pour fustiger le comportement du « collectif des syndicats des transporteurs en commun du Congo » appelant les propriétaires des véhicules de transport à ne pas payer la patente, la taxe de roulage et l'autorisation de transport.

La Fesyptc a dit regretté cette information qui n'a pour objectif que de vouloir perturber la paix dans le pays.

Jean Jacques Koubemba

COOPÉRATION

Le Japon apporte son soutien à l'association Aide à l'enfance

Ce soutien se matérialise à travers un protocole d'accord signé par l'ambassadeur du Japon au Congo et le directeur régional de l'association Aide à l'enfance, la semaine dernière, à Brazzaville.

Celui-ci concerne le financement du projet de réhabilitation et équipement des ateliers de l'hôtellerie-restauration, broderie Ouest africaine ainsi que la construction du bâtiment scolaire du Centre de formation professionnelle des jeunes des familles pauvres de Brazzaville. Le financement s'élève à quatre-vingt-six mille cinq cent quarante-deux dollars américains. Il s'inscrit dans le cadre du don aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine. Il consiste à agrandir des bâtiments et à fournir des équipements nécessaires au Centre de formation professionnelle des jeunes des familles pauvres de Brazzaville.

Ce projet permettra à ce centre d'augmenter sa capacité d'accueil des étudiants, d'ouvrir de nouvelles filières en hôtellerie et couture. Il contribuera au renforcement de l'insertion professionnelle et sociale ainsi qu'à l'autonomie financière des jeunes vulnérables.

L'ambassadeur du Japon au Congo, Hiroshi Karubé s'est dit



L'ambassadeur du Japon et le directeur de l'Association Aide à l'Enfance signant le protocole de financement Adiac

confiant, la formation professionnelle est primordiale pour le développement d'un pays, car les ressources humaines qualifiées sont le moteur de la croissance économique.

Il a demandé à l'association « Aide à l'enfance » d'accomplir ce projet dans un délai de six mois tel que prévu dans le contrat, et d'entretenir les infrastructures et équipements

qui seront fournis.

Pour sa part, le directeur régional de l'association de « Aide à l'enfance », Emmanuel Eli Aimé Sangou, a par ailleurs remercié le gouvernement Japonais pour cette aide louable non remboursable. « Le bâtiment, construit à peine en 2006, présente des fissures au niveau de la toiture et des murs. Le nombre des salles de classe ne répond

plus au nombre de demandeurs. La réhabilitation du bâtiment, l'élevation d'un ni-

veau et l'équipement de deux ateliers nous permettront de recevoir trois cents jeunes apprenants à la prochaine rentrée scolaire. » « Ce projet permet aux jeunes Congolais d'apprendre des métiers techniques générateurs d'emplois et de revenus afin de se soustraire du chômage et de la pauvreté. », a-t-il signifié. Et d'ajouter « Un contrôle strict sera effectué ensemble avec

l'ambassade du Japon auprès de l'Entreprise de construction pour que les objectifs assignés soient totalement atteints ».

Ce projet est régi par une convention de coopération avec le gouvernement congolais représenté par le ministère de la Jeunesse depuis 2003 en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique et de la formation qualifiante. Ce projet fait partie de l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, l'un des axes prioritaires de la coopération japonaise en Afrique abordé à la sixième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique.

Signalons que le Japon a financé en collaboration avec l'Unicef 1 et le Pnud 2 de 2015 à 2017 dans le cadre du budget rectificatif du gouvernement du Japon deux projets relatifs à la formation professionnelle pour un montant d'un million cinq cent mille dollars américains destinés à cinq départements du Congo, à savoir : Brazzaville, Pointe noire, la Sangha, la Likouala et le Pool.

Rosalie Bindika

PROMOTION DE L'ANGLAIS

Six élèves congolais participeront à un programme spécial aux Etats-Unis

Les lauréats ont été présentés au public, le 23 février à Brazzaville, par l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Askeil. Après avoir subi une formation spéciale et approfondie pendant un an et demi, financée par l'ambassade, ces élèves de Nganga Edouard jugés performants vont aller passer trois semaines aux Etats-Unis d'Amérique.

Au total vingt-cinq jeunes lycéens, âgés de 15 à 18 ans, dont douze filles et treize garçons ont participé à cette formation spéciale. Elle est initiée par l'ambassade des Etats-Unis au Congo, dans le cadre de son programme dénommé Acces Microscholarship Program, le

but étant de soutenir l'éducation et l'autonomisation des jeunes.

Ainsi, pendant près de deux ans, ces élèves de Nganga Edouard, venus des classes de seconde et de première, des séries A, C et D, ont suivi, en dehors de leurs emplois du temps

scolaires habituels, des enseignements assidus de mise et de remise à niveau de la langue anglaise parlée aux Etats-Unis. Ces cours spéciaux, axés, entre autres, sur l'éducation civique et la culture américaine, ont été dispensés par des formateurs congolais, membres de l'Associa-

tion des anciens étudiants congolais ayant étudié aux Etats-Unis, après obtention de la bourse du Programme Fulbright.

Pour réaliser ce projet, l'ambassade a octroyé à cette association une subvention de vingt millions FCFA, soit quarante mille dollars américains.

À la fin de cette formation, pour jauger leurs connaissances, les apprenants ont subi une interrogation orale, appuyée par une interview, supervisée par les agents de l'ambassade.

Sur les vingt-cinq inscrits, six lauréats, dont trois garçons et deux filles, ont satisfait au test et ont été sélectionnés pour prendre part à un autre programme appelé "PAYLP", qui se tiendra du 4 au 25 août 2018 aux Etats-Unis d'Amérique, dédié à la jeunesse africaine.

Après avoir testé, séance tenante, les connaissances de ces élèves, le diplomate américain s'est dit comblé et ému.

« L'anglais que j'ai entendu les élèves parler ce matin, est presque américain. J'étais heureux d'annoncer la sélection de six d'entre eux, qui iront suivre un autre programme aux Etats-Unis, plus un bain linguistique dans les

familles américaines », s'est réjoui Todd Askeil.

Pendant trois semaines, ces jeunes congolais prendront activement part à ce programme spécial, portant sur l'éducation civique, les activités de service communautaire. Hormis le bain linguistique, ces enfants devront aussi visiter les écoles américaines, les organisations communautaires et participeront aux ateliers de leadership.

« Cette formation m'était très bénéfique, parce que je m'exprime maintenant bien en anglais qu'avant. Elle m'a permis surtout de découvrir la culture américaine et du monde. Nous avons appris à gérer une société et bien d'autres choses dans la société. A base des connaissances que j'ai acquises, j'ai déjà ouvert un centre de formation d'anglais, dans lequel j'apprends gratuitement l'anglais à d'autres jeunes », a indiqué Archie, l'un des nominés.

Rappelons que ce programme vise essentiellement la promotion de la langue anglaise. Il se poursuivra, l'année prochaine, dans d'autres écoles qui seront retenues.

Firmin Oyé



Todd Askeil posant avec les élèves et formateurs, le 23 février (Adiac)

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'École des mines et de la métallurgie de Moanda présente ses offres au Congo

Fruit du partenariat public-privé entre l'Etat gabonais et le groupe minier, ERAMET, à travers sa filiale exploitant du manganèse dans le pays, l'École des mines et de la métallurgie de Moanda (E3MG) pourrait accueillir, dès cette année, des diplômés congolais.

Une délégation de cette école conduite par son directeur, Etienne Mvoula, a présenté le 23 février à Brazzaville ses offres au ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua. Un partenariat est en vue entre cet établissement d'application et le ministère congolais en charge de l'Enseignement supérieur. « L'objectif de notre visite à Brazzaville est de rendre cet établissement sous-régional. Donc, offrir la possibilité aux étudiants de la sous-région d'accéder à cette école pour former des gens, des techniciens opérationnels », a expliqué le directeur de l'E3MG, Etienne Mvoula, précisant que cette école ne venait pas en concurrence avec les universités scientifiques mais plutôt en complément.

Inaugurée le 6 juin 2016, cette école, implantée dans la province du Haut-Ogooué, est, d'après son directeur, le pont sinon l'interface entre le monde universitaire et le monde professionnel. Car on y forme des techniciens pour avoir la licence professionnelle sur une durée de douze mois et des ingénieurs de spécialité mines et métallurgie sur une durée de dix-huit mois. L'objectif à terme est de former des techniciens supérieurs et des ingénieurs susceptibles d'être recrutés par les entreprises implantées dans le pays.

Directeur de la coopération au ministère de l'Enseignement supérieur,



Etienne Mvoula présentant l'E3MG à la partie congolaise Adiac

Léon Woumbo Matoumona, pense que cette école de formation qualifiante qui conduit les jeunes vers l'emploi est la bienvenue au Congo. « C'est une école des mines et de la métallurgie, vous savez que notre pays a beaucoup de projets dans le secteur des mines et nous ne disposons pas des qualifications dans ce domaine. Nos étudiants peuvent y entrer facilement mais c'est sur concours parce que c'est beaucoup plus une élite qui est recherchée dans ce domaine », s'est-il réjoui.

Selon lui, les deux parties envisagent de signer un partenariat afin de permettre au Congo de placer un maximum d'étudiants dans cette école. Interrogé sur les dates de concours d'entrée à cette école, le directeur de la coopération a indiqué que le tout était suspendu à la tenue du conseil d'administration de cet établissement. C'est à l'issue de cette rencontre que la direction de l'école communiquera les dates du concours d'ici à la fin du mois de mars.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Congo et le Gabon concluent un partenariat



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua, au centre, avec les membres des deux délégations Adiac

Le document a été signé, le 23 février à Brazzaville, par le directeur général des affaires sociales et des œuvres universitaires du Congo, Tchikaya, et le directeur adjoint du Centre national des œuvres universitaires, Victor Iwangou Mboumba.

Conclue en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, la convention de partenariat entre les deux pays vise l'amélioration des conditions de vie et des études des étudiants dans les universités du

En effet, la délégation gabonaise conduite par la conseillère du ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Emérentienne Doufoundou, a séjourné à Brazzaville les 22 et 23 février.

« Nous avons été émerveillés par la réalisation qui s'est faite à Kintélé. Ce que nous pouvons, c'est peut-être nous inspirer de cette réalisation.

Nous ne nous gênons pas de féliciter le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso. C'est donc pour nous un exemple à suivre plus tard, parce que l'objectif, en ce moment, c'est de voir tous les pays d'Afrique centrale réaliser ce genre de projet »

Congo et du Gabon. Les domaines concernés sont : l'hébergement, la restauration, la prise en charge médicale et les activités socioculturelles.

Pendant son séjour en terre congolaise, elle a visité le chantier de l'Université Denis-Sassou-N'Gusso et son campus, à Kintélé.

Cette visite rentre dans le cadre de la coopération sud-sud. « Nous avons été émerveillés par la réalisation qui s'est faite à Kintélé. Ce que nous pouvons, c'est peut-être nous inspirer de cette réalisation. Nous ne nous gênons pas de féliciter le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso. C'est donc pour nous un exemple à suivre plus tard, parce que l'objectif, en ce moment, c'est de voir tous les pays d'Afrique centrale réaliser ce genre de projet », a déclaré la cheffe de la délégation.

Selon Emérentienne Doufoundou, cette mission leur a permis non seulement d'échanger des expériences mais également de tirer les leçons. Ce qui leur permettra de contourner toutes les difficultés rencontrées dans leurs universités respectives. « Nous allons donc nous réunir, je l'espère bien, en juin en France, dans le cadre du réseau d'Afrique du Centre de l'Ouest, pour élargir cette convention de partenariat, élargir nos expériences », a-t-elle annoncé.

P.W.D.

DÉFENSE

Un nouveau logiciel calculateur de la solde des militaires et gendarmes

Au cours d'une visite guidée du Centre autonome de décompte de la solde (Cads), organisée le 24 février à Brazzaville, le nouveau dispositif a été présenté aux ministres de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et des finances, Calixte Nganongo, par le directeur général de l'administration et des finances, le commissaire en chef de 1re classe, Eugène Alain Yves Aignan Mpara.

Le Centre autonome de décompte de la solde apparaît comme un outil essentiel d'une meilleure gouvernance en matière de solde au ministère de la Défense nationale. Il favorise ainsi le respect des attributions et responsabilités des deux ministères par la séparation de

la gestion de la solde dévolue au ministère de la Défense, le contrôle et le mandatement de celle-ci par le ministère des Finances dans sa fonction régaliennne de garant du budget et des finances de l'Etat. Le respect du périmètre de chacun des ministères garantirait l'intégrité du processus de la solde.

Le Cads est doté d'un logiciel calculateur de la solde développé à partir de celui de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris et adapté aux spécificités des besoins de la solde des militaires et gendarmes. Le logiciel ainsi installé entend réduire les fraudes de soldes, donc les pertes des recettes de l'Etat, en le nettoyant des déserteurs, des fictifs et des décédés. Il sied toutefois de rap-

peler que c'est suite aux cas de fraudes décelées sur les soldes des militaires et gendarmes en 2006, que le président de la République avait instruit la hiérarchie militaire à développer un Centre autonome de décompte de la solde. Objectif : contribuer fortement à la maîtrise des effectifs des militaires et des gendarmes.

Dans son intervention, le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire en chef de 1re classe Eugène Alain Yves Aignan Mpara, s'est appesanti sur l'importance stratégique de ce logiciel. « Il permet la mise en œuvre d'une fonction solde sécurisée, renouvelée et moderne. Il est l'ori-

gine de la maîtrise des effectifs administrés et soldés par le référencement exact du nombre des militaires et gendarmes, par la justesse et l'intégrité des informations saisies. Il permet une estimation pertinente et efficace de la dépense salariale du ministère », a-t-il indiqué. Et d'ajouter : « Le Centre autonome de décompte de la solde fonctionne avec un « Harpon » de 15 agents formés idéalement en attendant son ancrage définitif au sein de la direction générale de l'administration et des finances. Après sa montée en puissance amorcée depuis 2015, ayant consisté d'abord par la mise à jour du fichier solde avec les déclarations de situation individuelle(...), l'édition des bulle-

tins de solde sécurisés de quatre unités cibles, une par armée et réalisée en novembre 2017, le prochain test définitif s'attèlera à une armée en l'occurrence l'armée de l'air ».

À l'issue de cette visite, le ministre des Finances, Calixte Nganongo, a indiqué : « Je suis venu voir avec mon collègue la fiabilité du système. C'est un système que je trouve assez pertinent. Le but premier que nous poursuivons, c'est d'informatiser tous les services de l'Etat ». Fruit de la coopération franco-congolaise, la présentation de l'outil opérateur a eu lieu en présence du chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division, Guy Blanchard Okoi.

Guillaume Ondzé

SANTÉ

Un accord de prise en charge pour les jeunes filles vulnérables

Le coordonnateur de l'Action de solidarité internationale (ASI), Marien Lazare Okiéné, a signé le 23 février un accord de partenariat avec les responsables des Centres de santé intégrés afin de renforcer l'accès aux soins de santé des jeunes filles en situation de prostitution à Brazzaville et Pointe-Noire.

Ces jeunes filles mères bénéficieront des soins de proximité après identification à moindre coût dans plusieurs centres de santé de Makélékélé, Diata, Talangai, Fleuve-Congo, Ngassa-Mayoma, Fulbert Youlou, Poto-Poto, Djoué, Plateaux de 15 ans et à Moutabala.

Le coordonnateur de l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), Jean Baptiste Malonga dans sa présentation a souligné la pratique de la prostitution par les adolescents de 12 à 15 et les jeunes filles mères de 16 à 24 ans.

Selon lui, elles se livrent à plusieurs partenaires parfois pour des raisons lucratives ou par envie d'échanger le désir sans contrepartie, ont fait

le font aussi pour subvenir aux besoins de leurs enfants », a-t-il dit. A cet effet, poursuit Jean Baptiste Malonga, les associations ont élaboré un plan de travail, organisé des campagnes de sensibilisation en vue de les ramener à la vie sociale. Ces sensibilisations consistent également à inciter les jeunes filles à se protéger afin d'éviter les maladies sexuellement transmissibles et grossesses précoces. D'autres enseignements ont été axés sur la santé de reproduction, l'hygiène corporelle ainsi que le dépistage du VIH/sida.

Notons que la signature s'est déroulée en présence de la conseillère santé de l'Ambassade de France au Congo, Hélène Deguy et la repré-



Clémentine Louzolo et Marien Lazare Okiene (Adiac)

savoir ces filles rencontrées dans les sites, hôtels, auberges, sites aménagés et bien d'autres lieux. « Le travail réalisé avec ASI sur la question a montré que la prostitution concerne toute catégorie d'âge. Certaines d'entre elles sont célibataires et d'autres mariées. Elles ne pratiquent pas la prostitution uniquement pour avoir l'argent, elles

sentante du directeur départemental de la santé, Alice Denise Baba. Elle s'inscrivait dans le cadre du projet de renforcement de l'accès aux soins de santé des jeunes filles en situation de vulnérabilité financé par Initiative 5%, projet mis en oeuvre par ASI et ACBEF depuis 2017. Il prendra fin en 2019.

Lydie Gisèle Oko

Des auxiliaires de l'hôpital de Bacongo formés aux techniques de biologie médicale

L'ONG « Génération vision santé plus » a poursuivi, le 24 février, son programme d'activités consistant à la formation continue des auxiliaires biomédicaux de la ville de Brazzaville.

Lancé en janvier dernier à l'hôpital de base de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, le programme de renforcement des capacités s'exécute normalement.

Les médecins et auxiliaires de santé notamment les infirmiers, sages-femmes œuvrant à l'hôpital de base de Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville ont bénéficié, la semaine passée, de ce programme axé sur la pratique des techniques de base en biologie médicale.

Les participants ont suivi, pendant cette journée, deux exposés: « La toxoplasmose chez la femme enceinte », par le Dr Khadel Mavoungou Biatsi et « l'intérêt de la bandelette urinaire à l'hôpital », par le biologiste Fidèle Mambouéné.

Selon le Dr Mavoungou Biatsi, la toxoplasmose est une maladie parasitaire, due à un parasite appelé *Toxoplasma gondii*. Il s'agit d'un parasite intracellulaire. « Les préoccupations des participants concernaient les moyens de prévention. Ils ont raison, vaut mieux prévenir que guérir, mais la prévention est très simple, elle passe par une rigueur de l'hygiène alimentaire et des mains. Nous rappelons à nos compatriotes que laver les mains au savon avant de manger. Bien



cuire ses aliments et bien laver ses légumes nous protègent de beaucoup de maux, qui pourraient nous entraîner des conséquences assez dramatiques », a-t-il conseillé.

Détenteur d'un DES en anatomie et cytologie pathologiques, Dr Khadel Mavoungou Biatsi travaille au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Exposant sur l'intérêt de la bandelette urinaire à l'hôpital, le secrétaire général de «Génération vision santé plus», Fidèle Mambouéné, a montré qu'il s'agissait d'un examen simple, pouvant permettre au médecin et à la sage-femme de diagnostiquer ou de dépister plusieurs maladies. « Nous pouvons citer le diabète, parce qu'avec la bandelette urinaire, nous pouvons détecter la présence du glucose ou du sucre dans les urines et cela peut orienter la sage-femme, le médecin ou l'infirmier, à savoir

qu'il est devant un malade diabétique. En dehors de cela, la bandelette urinaire peut aussi nous permettre de détecter ou de dépister une infection urinaire parce qu'à travers elle, nous aurons la présence des globules blancs ou leucocytes avec la présence des nitrites », a-t-il expliqué. Pour lui, à travers cet examen, on peut également détecter un problème au niveau des reins car la présence des protéines et des hématies ou globules rouges dans les urines, peut déjà faire penser à une infection rénale.

Notons qu'après Bacongo, les organisateurs entendent mettre le cap sur Talangai, sixième arrondissement de la ville capitale, en mars prochain. Des contacts ont été déjà pris avec la direction de l'hôpital de référence de Talangai et les responsables de la circonscription socio-sanitaire.

Parfait Wilfried Douniama

Les produits bio de la société Eternal font doublement vivre

Si les compléments alimentaires que fabrique la société Eternal se révèlent utiles pour prévenir les dysfonctionnements de l'organisme, ces produits bio sont un véritable business pour ces distributeurs.

Le Palais des congrès de Brazzaville était comble samedi 24 février lors de la première remise des primes aux distributeurs des produits Eternal, qui ont, pendant des mois de dur labeur, donné du sens à l'entreprise qui possède son quartier général en Chine, sous le nom de Rong Cheng, avec plusieurs représentations dans une dizaine de pays sous la marque Eternal.

Derrière cet événement festif, qui a connu la participation du directeur des médicaments et de la pharmacie au ministère de la Santé et de la population, la société Eternal a voulu faire un trait d'union entre santé et affaires.

« Eternal propose aux Congolais et aux étrangers qui résident au Congo un nouveau style de vie, alliant la consommation des produits d'exception très utiles pour notre santé et la possibilité de mettre en place une entreprise viable, permettant d'enregistrer une réussite pérenne, surtout en ce temps de forte morosité économique et

financière », a déclaré Gaétan Fouaka, manager général de la société Eternal.

Avec ses propres plantations en Chine, un laboratoire et un centre de recherches à Shanghai, une usine propre de transformation des produits d'origine végétale, animale et minérale, Eternal fabrique des produits bio appelés compléments alimentaires ou aliments. Ces produits, selon Gaétan Fouaka, peuvent prévenir ou endiguer le dysfonctionnement de l'organisme humain qui pourrait résulter de la mauvaise alimentation. Dans une notice, Eternal cite les pathologies comme le diabète, l'hypertension, les accidents vasculaires cérébraux, les cancers, les myomes, fibromes, kystes et d'autres comme inhérentes à la mauvaise alimentation.

« Pour l'organisation mondiale de la santé 85% des pathologies qui attaquent l'homme seraient susceptibles d'être évitées si l'homme faisait attention à son alimentation et à son environnement », a soutenu dans ses



Gaétan Fouaka remettant symboliquement une voiture à un heureux distributeur (Adiac)

explications le manager général d'Eternal.

Des produits actifs pour la santé et le business

L'ouverture du compte Eternal donne la possibilité d'acheter les produits pour sa propre consommation ou des tiers. Elle permet également de parrainer d'autres distributeurs avec lesquels on va former une équipe, un réseau.

« Pour être distributeur, l'information sur la société doit vous parvenir d'un autre distribu-

teur et faire une adhésion au montant de 13.750 FCFA qui vous donne droit à l'ouverture d'un compte Eternal et à un kit de bienvenu comprenant des manuels de sensibilisation, des gadgets et une carte de distributeur », explique Tiburce Miampika, distributeur proche de la société.

Au Palais des congrès, une cinquantaine de distributeurs ont été primés pour le travail réalisé. Devant des centaines de candidats à la distribution et admirateurs, ils ont chacun reçu un ca-

deau en fonction de leurs grades et des points valeurs obtenus. Congélateurs, réchauds à gaz et électriques, motos, voitures et voyage en Chine ont été distribués aux heureux bénéficiaires ayant, pendant des mois ou des années, données de la valeur aux produits Eternal grâce marketing de réseau.

« Des milliers des Congolais ont compris qu'ils peuvent non seulement utiliser les produits Eternal pour pérenniser leur santé, mais aussi pour une libre entreprise qui ne nécessite pas un investissement lourd ; qui est sans risque financier, sans stock ni charge de personnel, d'employeur, d'employé ; sans sélection à l'entrée, sans démarche administrative, transmissible aux enfants et sans devoir quitter son emploi », a soutenu Gaétan Fouaka. Une occasion à saisir pour les nouveaux adhérents et une opportunité « de changer leurs vies, tout en continuant à faire ce qu'ils ont toujours fait », a-t-il conclu, invitant à la visite du site www.eternalcongo.com pour plus d'information.

Quentin Loubou

FORCE DU G5 SAHEL

L'objectif des 423 millions d'euros pas atteint

La conférence des donateurs internationaux a franchi le cap de quatre cent-dix millions d'euros de promesses sur les quatre cent-trente millions d'euros attendus.

Il faut rappeler que sur les quatre cent-dix millions d'euros promis par la communauté internationale, deux cent-quatre-vingt-quatorze millions d'euros font partie des premières promesses. Clairement, il n'y a que cent-seize millions en plus (50 millions de l'Union européenne et 66 millions d'euros d'autres donateurs).

Au-delà de ce montant, la communauté internationale devra trouver soixante-quinze millions d'euros, tous les ans, en vue d'assurer le bon fonctionnement de la force, qui compte un effectif de cinq mille hommes. Du coup, nul ne sait si la force militaire conjointe sera mobilisée en mars comme prévu.

Pour le président du Niger, Mahamadou Issoufou, le défi majeur c'est «de parvenir à un financement non [...] sporadique». Il a appelé à la solidarité. Le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a, quant à lui, exhorté les pays donateurs à «matérialiser le plus rapidement possible» leurs promesses. Il ne veut pas que le Sahel devienne «un sanctuaire pour les groupes djihadistes [...] la porte à côté de l'Europe». A ce jour, seuls cinquante millions d'euros, ceux engagés par l'Union européenne, en juillet, ont été débloqués. Il se pose une réelle difficulté de pérennité financière.

Pour l'Elysée, cette mobilisation de Bruxelles «est la preuve d'une prise de conscience collective de l'importance du Sahel pour la stabilité de l'Afrique et, au-delà, de l'Europe». La mort de deux soldats français tués dans l'explosion d'une mine, dans le nord-est du Mali, ravive l'urgence de la force. Ce qui porte à douze le nombre de soldats français tués sur les quatre mille déployés au Mali, depuis la mise en place de l'opération Barkhane.

La France plaide aussi autour du développement dans la région: «pas de sécurité sans développement». Près de quatre cents projets ont été identifiés, dans six secteurs: emploi des jeunes; développement rural et sécurité alimentaire; énergie et climat; gouvernance; décentralisation et accès aux services de base; et sécurité; pour un coût estimé à six milliards d'euros sur la période 2018-2022.

Noël Ndong

SOUDAN DU SUD

L'ONU rappelle ses policiers après des allégations d'exploitation sexuelle

La Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) a rappelé, le 26 février, une unité de 46 policiers onusiens de la ville de Wau, après le signalement d'allégations d'exploitation sexuelle.

Dans un communiqué publié samedi, la Mission a affirmé qu'«une plainte a été reçue alléguant que des membres de l'unité de police ghanéenne (FPU) de la Minuss ont eu des rapports sexuels avec des femmes vivant sur le site de protection des civils des Nations unies à Wau».

Sur les quarante-six allégations, treize sont classées comme abus sexuels, vingt-quatre comme exploitation sexuelle, et trois sont d'une nature inconnue. Les allégations impliquent cinquante-quatre victimes, trente sont des femmes, seize sont des filles (de moins de 18 ans), les âges de huit autres sont inconnus. Douze de ces allégations ont eu lieu en 2017, sept en 2016, trois en 2015 ou avant, et les dates sont inconnues pour dix-huit d'entre elles.

Une enquête préliminaire a aussitôt été lancée par le Bureau des services de contrôle interne (OIOS), un bureau indépendant des Nations unies. Le représentant spécial de l'ONU au Soudan du Sud, David Shearer, et d'autres haut-responsables de la Minuss ont été informés de l'enquête.

Le même jour, dans l'après-midi, la Mission a décidé de retirer immédiatement l'unité de police de leurs lieux d'affectation sur le site de protection de civils de Wau. L'unité a été entièrement transférée vers Juba au cours des deux jours suivants et les quarante-six policiers confinés à leur base dans la capitale sud-soudanaise.

La Minuss a précisé avoir pris ces

relations sexuelles tarifées. «Il s'agit d'une violation flagrante du Code de Conduite de l'ONU et de la Minuss qui interdit les relations sexuelles avec des personnes vulnérables, y compris tous les bénéficiaires de l'aide», précise la Mission, qui a informé le siège des Nations unies à New York des allégations. Le Secrétaire général de l'ONU a notifié au Ghana que l'affaire faisait l'objet d'une enquête de la part des Nations unies.

«Rien n'indique que ce com-

et les abus sexuels sont interdits. Tout le personnel en uniforme de la Mission est tenu de participer à des formations sur ce fléau dès leur sélection ainsi que durant les deux semaines suivant leur déploiement. Ce personnel a reçu des cartes mentionnées, «Aucune excuse pour l'exploitation et les abus sexuels». Les points focaux chargés de la conduite et de la discipline sont présents dans chaque zone de déploiement. Des annonces sur ce sujet sont diffusées au quotidien et les responsables de missions ne manquent pas d'avertir régulièrement le personnel lors de leurs interventions.

«Dans l'ensemble, les soldats de la paix et policiers ghanéens affectés à la Minuss ont apporté une excellente contribution à la protection des civils et à l'instauration d'une paix durable au Soudan du Sud. Il est très décevant que le comportement de certains policiers risque de ternir ce service, ainsi que la réputation de la Mission», a tenu à rappeler la Mission.

Etablie en 2011 par le Conseil de sécurité, la Minuss a pour mandat de construire une paix durable et de protéger les civils au Soudan du Sud touché par un conflit généralisé.

Yvette Reine Nzaba

«Aucune excuse pour l'exploitation et les abus sexuels»

mesures pour protéger et aider les victimes et les témoins potentiels dans cette affaire, pendant qu'une enquête approfondie est en train d'être menée.

«Notre priorité est de donner la priorité aux droits et à la dignité des victimes et de garantir la transparence et la responsabilité de ces actions», a indiqué la Mission de maintien de la paix.

Les informations reçues indiquent que certains membres de l'unité de police auraient eu des

portement soit plus répandu au sein de la mission. Tout acte d'exploitation et d'abus sexuels sape le travail critique de la Mission et compromet sa crédibilité auprès du peuple du Soudan du Sud. Cela ne peut pas et ne sera pas toléré», a souligné la Minuss, qui compte plus de dix-sept mille membres du personnel de maintien de la paix, dont treize mille militaires et mille cinq cents policiers.

Au sein de la Minuss, nul n'est censé ignorer que l'exploitation

AFRIQUE DE L'OUEST

700 000 personnes demeurent toujours apatrides

Des efforts ont certes été menés par les pays de la région pour tenter d'éradiquer le phénomène, mais «certaines lois sur la nationalité contiennent encore des discriminations basées sur le genre ou l'appartenance ethnique et raciale», a indiqué Liz Ahua, représentante régionale du HCR pour l'Afrique de l'Ouest, dans un communiqué rendu public le 25 février.

La situation est essentiellement liée aux lacunes des lois sur la nationalité, ainsi qu'aux obstacles administratifs pour établir la preuve. Ce qui a conduit le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) d'œuvrer avec les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour mettre fin à l'apatridie dans cette sous-région.

Depuis quelque temps, l'agence onusienne travaille en étroite collaboration avec les gouvernements ouest-africains, afin de mettre en œuvre les mesures de la Déclaration d'Abidjan, y compris l'amélioration des données quantitatives et qualitatives sur la population apatride. Elle a également concentré ses efforts sur le plaidoyer auprès des pays pour qu'ils accèdent aux conventions internationales sur l'apatridie et harmonisent leurs législations nationales avec les normes interna-

tionales.

«Les Etats mènent des efforts importants en vue d'améliorer leurs systèmes d'état civil», a indiqué Lucie Gagne, représentante régionale adjointe du HCR en Afrique de l'Ouest, en charge de la protection. «Et le HCR appuie des campagnes de sensibilisation à l'importance de l'enregistrement des naissances, afin

«Cela signifie améliorer l'identification des personnes apatrides et accompagner les changements de législations pour assurer leur protection, ainsi que réduire et prévenir les cas d'apatridie»,

d'éviter que les enfants soient sans identité», a-t-elle précisé.

Le HCR a réitéré sa volonté et celle des pays de la CEDEAO de combattre ce phénomène alors qu'il y a trois ans, les quinze Etats membres de l'organisation sous-régionale avaient adopté la Déclaration d'Abidjan sur l'éradication de l'apatridie. Un document contenant vingt-six engagements pour mettre fin à ce déni de nationalité dans la ré-

gion ouest-africaine d'ici à 2024. Ce texte souligne la nécessité vitale pour les Etats concernés de s'assurer que toute personne en Afrique de l'Ouest ait accès à une nationalité.

Encore sept ans pour éradiquer l'apatridie dans la sous-région

Si l'on tient compte de la Déclaration d'Abidjan, l'Afrique de l'Ouest a donc encore sept ans devant elle pour éradiquer l'apatridie. «S'il est vrai que nous sommes sur le bon chemin pour atteindre cet objectif, nous devons, cependant, maintenir le rythme pour nous assurer que tout le monde dans la région ait accès à une nationalité», a souligné Lucie Gagne. «Cela signifie améliorer l'identification des personnes apatrides et accompagner les changements de législations pour assurer leur protection, ainsi que réduire et prévenir les cas d'apatridie», a-t-elle expliqué.

Selon le HCR, de nombreux progrès ont été réalisés par les pays ouest-africains depuis l'adoption de la déclaration en 2015. Cela s'est fait notamment au Bénin, au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée et au Mali qui ont officiellement adopté des plans d'actions nationaux pour l'éradication de l'apatridie. Sept pays ont également initié des réformes

législatives sur les questions de nationalité, alors que quatorze des quinze pays de la CEDEAO ont officiellement désigné des «points focaux apatridie» au sein de leurs gouvernements, l'un des engagements clés de la Déclaration.

Dans le cadre des efforts entrepris, la Sierra Leone avait amendé en 2017 sa législation, afin d'assurer l'égalité entre les sexes dans la transmission de la nationalité. En août dernier, le Burkina Faso avait adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, portant à douze d'Etats de la région parties aux deux conventions internationales sur l'apatridie. En Côte d'Ivoire, huit mille personnes apatrides se sont vues remettre un certificat de nationalité au terme d'une procédure spéciale.

Notons que l'Afrique de l'Ouest est devenue, en mai 2017, la première région au monde à adopter un plan d'actions contraignant, par lequel les Etats membres de la CEDEAO s'engagent à mettre fin à l'apatridie. Dans ce contexte, les Etats ont aussi pris l'engagement d'appuyer l'adoption du projet de Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples sur le droit à la nationalité et l'éradication de l'apatridie en Afrique.

Nestor N'Gampoula

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU CAMEROUN

John Fru Ndi déclare forfait

Le leader du Social Democratic Front (SDF), principal parti d'opposition du pays, bat en retraite pour la prochaine élection présidentielle prévue en octobre.

Agé de près de soixante dix-sept ans, John Fru Ndi a décidé de concrétiser sa promesse de « passer le flambeau », devant près de deux mille délégués et invités réunis en congrès à Bamenda, sa ville natale dans le nord-ouest. « *Je ne présenterai pas ma candidature. J'ai décidé de céder ma place à mes jeunes cadets dans le parti. Je me tiens ici pour dire clairement que je passe le flambeau à la personne que vous aurez choisie* », a-t-il précisé. Dans la foule des congressistes, certains sont émus aux larmes et saluent une leçon de démocratie.

Sans attendre l'annonce officielle de la décision de leur leader de ne pas postuler, quelques poids lourds du parti s'étaient déclarés candidats à cette investiture, dont Joshua Osih, le premier vice-président du parti et député à l'Assemblée nationale, puis Joseph Mbah Ndam, un vieux compagnon de lutte de John Fru Ndi, député également et vice-président de la chambre basse du Parlement.

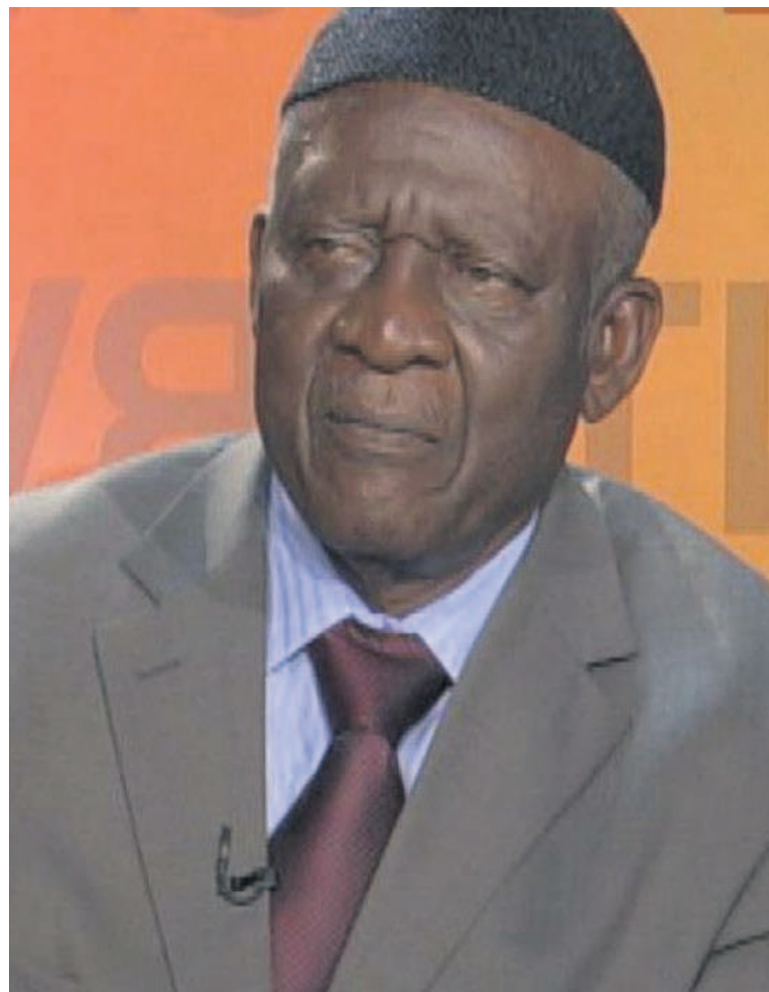
En amont du congrès du SDF, les candidats à la candidature SDF pour la présidentielle d'octobre 2018

se sont livrés à un combat en coulisse. L'état s'est peu à peu resserré autour de son vice-président, Joshua Osih. La figure montante du parti pourrait se voir opposer son ascendance suisse. Au Cameroun, on ne peut être candidat à cette élection, lorsque l'on s'est prévalu d'une autre nationalité... Ses concurrents, Joseph Mbah Ndam et Jean Tsomelou, candidats déclarés à l'investiture, pourraient lui opposer cet argument. John Fru Ndi, lui, n'a pas encore dit son dernier mot. Il envisage de se poser en ultime recours.

C'est une page de l'histoire politique du Cameroun qui se referme ainsi. Ni John Fru Ndi, leader de l'opposition depuis la création de son parti en 1990, s'étant imposé, lors des trois scrutins présidentiels auxquels il a participé, comme le challenger numéro un au président Paul Biya.

Du 22 au 24 février, les membres du comité exécutif national du SDF se sont réunis en congrès à Bamenda, le chef-lieu de la région du nord-ouest où avait également été créé, en 1985, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), le parti au pouvoir, pour désigner le candidat de cette formation d'opposition à l'élection présidentielle d'octobre.

Josiane Mambou Loukoula



John Fru Ndi (DR)

GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Transparency International dresse un tableau sombre pour l'Afrique

L'ONG Transparency International a publié le 21 février, son rapport 2017 sur l'Indice de perception de la corruption à travers le monde. Le document, qui établit cette année le classement de 180 États, met en avant les rapports qui existent entre les niveaux de corruption, la défense des libertés de journalistes et l'engagement de la société civile.

L'indice publié par Transparency International, qui célèbre son 25ème anniversaire cette année, révèle des faits troublants. En effet, malgré des actions de lutte contre la corruption à travers le monde, la plupart des pays progressent trop lentement. On constate ainsi que nombreux sont ceux qui n'ont fait que peu ou pas de progrès au cours des six dernières années. Une analyse plus approfondie de l'indice met en avant un constat encore plus alarmant et montre que les pays dont les niveaux de protection des journalistes et des organisations non gouvernementales sont les plus faibles, sont aussi ceux où les taux de corruption sont les plus élevés. « *Chaque semaine, un journaliste est tué dans un pays hautement corrompu... tous les journalistes tués depuis 2012 l'ont été dans des pays corrompus* », a constaté Transparency International.

« *Aucun activiste ou journaliste ne devrait craindre pour leur vie lorsqu'ils dénoncent la corruption. Vu les mesures de répression qui sont actuellement exercées partout dans le monde contre la société civile et les médias, nous devons faire plus pour protéger ceux qui s'expriment ouvertement* », a déclaré Patricia Moreira, directrice de Transparency International. L'ONG a relevé que, cette année, l'Indice de perception de la corruption dans le monde (IPC) montre que plus des deux tiers des pays ont un score inférieur

à la moyenne (50) ; le score moyen s'étant établi à 43. « *Une tendance générale observée depuis quelques années dans l'ensemble des pays à l'exception de quelques-uns, notamment la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Royaume-Uni* », précise le document. Les régions les moins performantes sont l'Afrique subsaharienne (score moyen 32), l'Europe de l'Est et l'Asie centrale (score moyen 34).

Dans le classement mondial, la Nouvelle-Zélande et le Danemark continuent de se partager les premières loges, suivis de la Finlande, la Norvège et la Suisse qui ferme le top 5. Dans l'Union africaine, la palme d'or est décernée au Botswana (34e mondial) avec 61 au score. Suivent les Seychelles, le Cap-Vert, le Rwanda et la Namibie. Au bas du classement, les deux Soudan et la Somalie sont, les pays les plus corrompus du monde en compagnie de la Syrie, de l'Afghanistan et du Yémen. La Somalie traîne à la dernière place du classement mondial.

Comparées à l'édition précédente, les meilleures performances viennent de la Gambie qui gagne 16 places, la Tanzanie (+13) et du Bénin (+10). Le Maroc et le Lesotho ayant récupéré chacun 9 places, complètent le top 5 des meilleures percées par rapport à l'édition 2016. Le Gabon (-16), le Nigéria (-12) ainsi que le Ghana (-11) perdent, quant à eux, du terrain. Toutefois, avec 11 places cédées, le Ghana est logé à la 13e place du classement africain derrière la Tunisie.

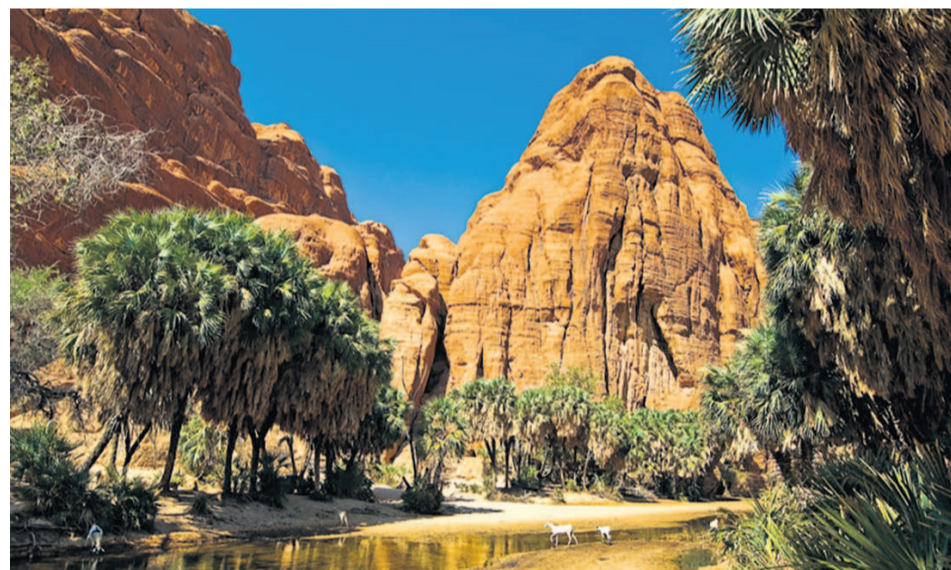
Transparency International a exhorté les gouvernements « qui se cachent derrière des lois restrictives à les révoquer immédiatement » et « à promouvoir une plus grande participation citoyenne ».

Yvette Reine Nzaba

CONSERVATION DE LA FAUNE

Le Tchad concède la gestion de la réserve d'Ennedi à African Parks

L'ONG Sud-Africaine a signé, le 19 février, un accord avec le gouvernement du Tchad pour gérer la réserve naturelle et culturelle d'Ennedi, un site du patrimoine mondial situé dans le nord-est du pays, a annoncé l'ONG dans un communiqué.



L'Ennedi représente un autre engagement sans précédent du gouvernement du Tchad dans la protection à long terme de leurs paysages sauvages et culturels. L'accord ne serait pas possible sans le soutien des partenaires financiers. Ainsi donc, l'Union européenne s'est engagée à hauteur de 4,7 millions d'euros et il a été annoncé lors de leur gala annuel Goed Geld que la Loterie néerlandaise de codes postaux a également investi trois millions d'euros pour la gestion de ladite réserve naturelle. Sur une vaste superficie de 40 000 km², la réserve est un paysage de grès sculpté unique d'un patrimoine culturel extrêmement riche, avec des traces de présence humaine datant de plus de 10 000 ans. Il est caractérisé uniquement par d'immenses arcs rocheux, des piliers, des gorges, des plateaux et des canyons qui abritent des sources d'eau permanentes créant un écosystème désertique unique. Une réserve de crocodiles estimée à plus de 525 espèces de flore et au moins 199 espèces d'oiseaux traversent leurs routes migratoires transcontinentales. Il abrite également l'une des collections d'art rupestre les plus importantes et les plus significatives, témoignant de l'importance que les humains ont jouée ici depuis des millénaires.

Cependant, la gestion incontrôlée et le bra-

connage intensif au cours des 50 dernières années ont en grande partie éradiqué la majeure partie de la faune qui existait auparavant à Ennedi. Des activités non viables telles que le braconnage, les pratiques agricoles, la récolte du bois, les activités non réglementées des véhicules et la dégradation des sites archéologiques continuent de menacer ses atouts naturels et culturels.

Dans le cadre de ce nouvel accord, la République du Tchad et l'ONG African Parks se sont engagés à la restauration complète et à la protection à long terme de l'Ennedi. Les deux parties engageront et intégreront la population locale dans la conservation de la réserve.

Les priorités de gestion comprennent également le développement de l'infrastructure nécessaire, le lancement d'importantes activités d'application de la loi et de conservation, y compris des réintroductions d'espèces clés, et l'amélioration du tourisme pour apporter les revenus nécessaires à la région. Avec le gouvernement et les partenaires, l'ONG African Parks vise à assurer un avenir pour ce site du patrimoine naturel et culturel d'importance mondiale, au profit de l'écosystème et des milliers de personnes qui dépendent de cette réserve.

Fortuné Ibara

MÉDIAS

Bientôt l'implantation d'une radio panafricaine au Congo

Le président directeur général d'Africa Radio, Dominique Guihot a présenté le 26 février, à Brazzaville, aux membres du Conseil supérieur de la liberté de communication, au cours d'une séance de travail spéciale, le projet d'implantation sous peu de sa chaîne de radio à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Selon Dominique Guihot, Africa Radio est un démembrement de la radio Africa n° 1 Paris. L'objectif prioritaire de cette chaîne généraliste, a-t-il ajouté, est de créer en Afrique d'ici deux ans, une rédaction panafricaine qui permettra de déplacer, selon lui, le centre de gravité de la

radio de Paris vers le continent africain. Africa Radio se propose de nouer des partenariats avec les chaînes locales pour être le plus proche possible de ses auditeurs. Dominique Guihot et Francis Laloupo ont indiqué tour à tour que le paysage radio est riche en Afrique ; mais il manque, ont-ils relevé, des radios panafricaines installées sur le continent, portées par des voix africaines.

Répondant à une question, Francis Laloupo a précisé qu'Africa Radio naît à la suite d'une expérience réussie d'Africa n°1 Paris. C'est donc, a-t-il indiqué, une belle aventure qui a des lendemains prometteurs

parce que, a-t-il insisté, Africa n°1 Paris est une chaîne qui fait un bon chemin sur le continent européen.

Rappelons que cette rencontre a permis à Dominique Guihot et Francis Laloupo de présenter les actionnaires de leur projet, le budget prévisionnel, la grille de programmes, ainsi que les activités culturelles que la chaîne entend sponsoriser. Africa Radio a pour siège Abidjan en Côte-d'Ivoire. Elle existe depuis 2016.

Notons que son dossier est à l'étude au niveau de l'organe de régulation pour l'attribution de l'autorisation d'émission.

La Rédaction

COOPÉRATION

La CEEAC et l'Onusida explorent de nouvelles pistes

Le nouveau directeur pays pour l'Onusida au Gabon, le Dr Françoise Ndayishimye, a échangé samedi avec le secrétaire général adjoint de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Céac), chargé du département, Andrès Edu Mba Moky, sur les axes de la coopération entre les deux institutions.

La rencontre s'inscrit aussi dans le cadre d'une visite de courtoisie que le Dr Ndayishimye entendait rendre aux autorités du secrétariat général de la CEEAC, au moment où elle entame ses nouvelles fonctions à Libreville. Cette visite, a dit le Dr Ndayishimye, est une occa-

sion pour l'Onusida de réaffirmer son appui constant à la Céac pour la poursuite et le renforcement des relations de partenariat entre les deux institutions. « Nous entendons contribuer à l'accélération de la riposte en vue d'atteindre les cibles liées à la stratégie de l'Onusida 2016-2021, qui vise à mettre fin à l'épidémie du sida en tant que menace de santé publique d'ici à 2030, dans le cadre des Objectifs de développement durable », a souligné le directeur pays. Pour sa part, le secrétaire général adjoint de la CEEAC a édifié son hôte sur les dossiers importants et les chantiers actuels de cette communauté. La réforme institutionnelle de la Communauté, la rationalisation des Communautés économiques régionales (Céac,

Cémac et CIRGL), les préparatifs des réunions de la Commission de Défense et de Sécurité et celle du COPAX, sont autant des dossiers préoccupants évoqués.

S'agissant du département à sa charge, Andrès Edu Mba Moky s'est appesanti sur l'organisation de la santé en Afrique centrale, le rôle de la culture dans le développement de la région et les questions de genre.

A l'issue de leur entretien, le directeur pays pour l'Onusida au Gabon et le secrétaire général adjoint de la CEEAC ont émis le souhait de voir les relations de coopération entre les deux institutions se développer davantage.

Yvette Reine Nzaba

TECHNOLOGIE

Les premiers drones «made in Cameroun» déjà disponibles

Le créateur, William Elong, 25 ans, qui nourrit de grandes ambitions pour sa startup, basée à Douala, estime que ce qu'il fait pourrait être considéré comme une réponse à l'exode massive des Africains francophones vers l'Europe, que beaucoup de gens considèrent comme un eldorado pour les études.

« Le savoir-faire est ici, au Cameroun », a déclaré ce jeune, qui n'est ni diplômé en informatique ni en robotique, mais titulaire d'un MBA acquis en France. Il s'exprimait devant deux prototypes en cours de fabrication posés sur une table à l'intérieur de l'atelier de montage. « Lorsque toutes les composantes sont disponibles, nous sommes en mesure d'assembler un drone en vingt-quatre heures », a-t-il fait savoir, ajoutant que c'est devenu une fierté de son entreprise Will and Brothers au Cameroun.

Pour la société, outre la performance de la technologie, la rapidité de montage des drones concurrence les plus grandes entreprises américaines. « Les début étaient extrêmement compliqués. Mais nous avons une équipe dynamique, autonome et à la pointe de la technologie, grâce à laquelle nous avons trouvé la solution au montage des drones », a souligné le directeur technique de la startup, Yves Tamu.

Début février, le ministre des Postes et Télécommunications, Minette Libom Li Likeng, avait déclaré que « Will and Brothers fait la fierté du Cameroun ». La conception de ces appareils est « la démonstration de la capacité d'innovation de la jeunesse camerounaise », avait-elle ajouté, notant que cette jeunesse avait « besoin d'un environnement approprié et d'un écosystème adapté ». La ministre s'exprimait à l'issue d'une cérémonie gouvernementale de présentation des drones «made in Cameroun».

Le créateur camerounais, dont l'entreprise est déjà présente en Côte d'Ivoire, envisage l'ouverture de bureaux en France et aux Etats-Unis, au lieu de se limiter au continent africain. « Il faut sortir de la vision afro-centriste du business et comprendre que quand on a une vision globale, mondiale, cela inclut l'Afrique », a dit William Elong, qui a regretté le fait que les innovateurs africains se heurtent aux problèmes de financements de leurs projets, et surtout au scepticisme ambiant.

« Les gens ne croient en rien. Quand vous dites que vous voulez créer une intelligence artificielle ou des drones, les gens n'y voient pas d'intérêt », a relevé Elong, déplorant qu'il n'y ait pas de « beaucoup d'Africains impliqués dans le financement de son projet », même s'il avait réussi à lever deux cent mille dollars de la création de sa société.

Le jeune patron, qui espère obtenir deux millions de dollars supplémentaires, même si tous les financements de sa startup sont occidentaux, a indiqué que le développement de l'intelligence artificielle est le but majeur qu'il veut atteindre, alors que l'assemblage des drones ne représente que 10% de ses visées. « L'intelligence artificielle, c'est l'avenir de l'humanité (...). Je suis sûr que quel point les gens ne s'intéressent pas à la technologie ici », a-t-il poursuivi.

Composée d'ingénieurs et de développeurs, la startup a mis deux ans, marqués par des échecs et le doute, avant de réussir à faire décoller ses premiers drones. Aujourd'hui, l'entreprise a mis au point une intelligence artificielle baptisée Cyclop, qui permet au drone de détecter des personnes, des objets, des véhicules, et d'identifier différents types d'animaux, dans un lieu donné.

Nestor N'Gampoula

ACCENT



SE RÉINVENTER POUR VOUS OFFRIR LE MEILLEUR

LE GROUPE BGFIBank S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Principe - Sénégal



www.groupebgfibank.com

BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Caissiers

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 25 février 2018 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT



Les Dépêches de Brazzaville recherche les vendeuses et vendeurs ambulants, dynamiques et motivés.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter le vendredi 30 Mars 2018 à 10h00, avec leur pièce d'identité au siège social des Dépêches de Brazzaville, sis au n°84 boulevard Denis Sassou - Nguesso (Mpila) Brazzaville, République du Congo.

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Stanislas Okassou, Bernabin Borefé, Enock Ntsari, Eric Lekoué Ntsari et la famille Ntsari ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances que les obsèques de leur sœur et fille Nicette Ntsari décédée le 16 février 2018 à Brazzaville se présente de la manière suivante :

Inhumation : mardi 27 février
 9h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
 10h : recueillement au domicile familial sis au n°8 de la rue Manga, avenue des Ancêtres, derrière le commissariat Kibeliba, à Talangaï ;
 13h30 : départ pour le cimetière privé Final ;
 16h : retour et fin de la cérémonie.



Le conseiller spécial du président de la République, directeur général de la sécurité présidentielle, a la profonde douleur d'annoncer à l'ensemble du personnel de la Direction générale de la sécurité présidentielle, aux parents, amis et connaissances, le décès de l'adjudant-chef Okandza Jacob, survenu le 20 février 2018 à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 84 de la rue Équateur à Talangaï.

Les obsèques auront lieu le 2 mars 2018 au cimetière privé le final à Itatolo.

IN MEMORIAM

24 février 1998 – 24 février 2018

Voici vingt (20) ans déjà que disparaissait notre papa M. Raphaël Sounga. Une messe d'action de grâce a été dite en sa mémoire en l'église Cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville le dimanche 25 février à 10h30. Les enfants et petits enfants Sounga vous invitent à avoir une pensée pieuse pour lui. Que son âme repose en paix.





LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)



ALLEMAGNE

Meurtre d'un prêtre francophone originaire du Congo

De sources concordantes, nous avons appris le meurtre d'un prêtre francophone originaire du Congo, tué jeudi soir à Berlin. Son meurtrier présumé aurait été arrêté mais les motifs du crime restent inconnus, ont indiqué la police et sa paroisse vendredi.

La victime de 54 ans est le curé de la Paroisse catholique francophone de Berlin, le Congolais Alain-Florent Gandoulou, selon les Communautés catholiques francophones dans le monde qui ont annoncé sa mort par les réseaux sociaux.

La police de Berlin n'a pas confirmé à ce stade l'identité de la victime mais assuré que l'autopsie avait révélé qu'il s'agissait bien d'un meurtre.

Elle a expliqué avoir découvert un corps sans vie après un appel téléphonique jeudi soir signalant une violente dispute entre deux hommes s'exprimant en français. Selon la radio publique berlinoise Rbb, l'altercation violente s'est déroulée dans un bureau de curé.

Vendredi midi, soit plus de 12 heures après le crime, les policiers ont interpellé un homme sur le toit d'un immeuble berlinois, soupçonné d'être l'auteur du meurtre.

Les témoignages de la communauté chrétienne pour celles tous ceux qui ont connu de loin et de près l'abbé Alain, le décrivent comme un homme pacifique, ouvert, réconciliant et très attentionné à l'égard des autres.

Ils gardent l'espoir que les enquêtes policières détermineront les mobiles qui ont poussé le présumé assassin à commettre son forfait. Pour l'instant, aucune piste n'est à négliger, confient-ils en continuant à l'accompagner, lui ainsi que sa famille biologique, dans leurs prières.

Créée après la Guerre pour les soldats français et leur famille stationnés à Berlin-Ouest, la paroisse catholique francophone de Berlin accueille aujourd'hui beaucoup d'Africains catholiques et francophones vivant dans la capitale allemande.



Le Père Alain-Florent Gandoulou (DR)

Marie Alfred Ngoma avec AFP

ENVIRONNEMENT

L'Unesco s'engage pour la sauvegarde du lac Tchad

Le gouvernement fédéral du Nigéria et la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), organisent du 26 au 28 février à Abuja, au Nigéria, une conférence internationale sur le lac Tchad. Le thème est : « sauver le lac Tchad pour revitaliser l'écosystème du bassin pour une subsistance durable, la sécurité et le développement ».

Accroître les connaissances disponibles sur le lac Tchad, restaurer les zones humides, réhabiliter les corridors de migration de la faune sauvage, promouvoir les activités génératrices de revenus durables sont, entre autres, des aspects du projet visant à préserver le lac Tchad. Baptisé Biopalt (Biosphère et patrimoine du lac Tchad), ce projet mis en œuvre par l'Unesco en partenariat avec la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) sera lancé lors du premier jour de la conférence. Une table ronde, à laquelle participeront des représentants de l'Unesco, de la CBLT, des responsables politiques, des scientifiques ou encore des représentants des communautés locales du bassin du lac Tchad, permettra de discuter des principaux aspects du projet.

Financé par la Banque africaine de développement (BAD) pour une période de trois ans, le pro-

jet a pour but de dresser un état des lieux des ressources hydrologiques, naturelles, socio-économiques et culturelles du lac Tchad. Il vise aussi à renforcer les compétences locales en matière énergétique, en étroite concertation avec la population locale. Biopalt prévoit, par exemple, de contribuer à réhabiliter les corridors de migration de la faune sauvage, notamment des éléphants entre le Tchad, le Cameroun et le Nigeria, à préserver les oasis et à lutter contre l'assèchement des points d'eau, grâce à la restauration de certaines mares.

Le projet s'emploiera également à développer les activités génératrices de revenus comme la production de spiruline, une algue verte traditionnellement récoltée par les femmes, et à soutenir les efforts en faveur de la préservation de la vache kouri, espèce emblématique du lac Tchad aujourd'hui menacée.

A terme, il s'agit aussi d'aider les pays riverains du lac Tchad à travailler ensemble pour remplir les critères de bonne gestion et de préservation des écosystèmes, en vue de présenter les candidatures de sites transfrontaliers du bassin du lac Tchad comme réserves de biosphère transfrontalières et comme sites du patrimoine mondial.

Il existe à ce jour deux réserves de biosphère dans le bassin du lac Tchad : Waza (Cameroun)

et Bamingui Bangoran (République centrafricaine), ainsi que deux sites du patrimoine mondial : le Parc national du Manovo-Gounda St Floris (République centrafricaine) et les Lacs d'Ounianga (Tchad).

Le bassin du lac Tchad constitue une importante source d'eau douce, qui fait vivre plus de quarante millions de personnes au Cameroun, au Niger, au Nigeria, en République centrafricaine et au Tchad. En un demi-siècle, la pluviométrie a diminué et la superficie du lac s'est réduite de plus de 90%, ce qui a eu un impact considérable sur les écosystèmes et l'économie de cette région.

La question de la préservation du lac Tchad est au cœur des discussions entre la Commission du bassin du Lac Tchad et l'Unesco, depuis 2011. L'Organisation intervient également dans la région à travers le Programme hydrologique international (PHI), qui a notamment mis en œuvre un projet de gestion des ressources en eau souterraine du bassin (1997-2004). Créée en 1964, la CBLT a pour mandat la gestion durable et équitable du lac Tchad et la préservation des écosystèmes du bassin. Ses membres sont: le Cameroun; la Libye; le Niger; le Nigéria; la République centrafricaine et le Tchad. La Commission est financée par les Etats membres.

Yvette Reine Nzaba

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 24e journée, 4e division, groupe Sud-Ouest
Score fleuve entre le Scott Mayence et le Röchling Völklingen (3-3). Sans Ruddy Mpassi, qui a perdu sa place dans le groupe du Röchling.
Allemagne, 22e journée, 4e division, groupe Ouest
Westfalia Rhynern (Exaucé Andzouana) VS Wuppertaler, reporté
Allemagne, 24e journée, 4e division, groupe Nord
Weiche Flensburg VS BSV Rehden (Francky Sembolo), reporté

Allemagne, 24e journée, 5e division, groupe Rheinland
L'Eintracht Trier de Godmer Mabouba l'emporte aisément sur Jaresbourg (4-1). Le milieu congolais a joué l'intégralité du match.
Allemagne, 21e journée, 5e division, groupe Nord-Ouest
Lichtenberg fait le lien face au Herta Zehlendorf (2-1). Sans Kiminou Mayougou, absent de la feuille de match.
Angleterre, 35e journée, 3e division
Sans Christoffer Mafoumbi,

resté sur le banc, Blackpool l'emporte à Portsmouth (2-0). Seizième avec 42 points, Belgique, 28e journée, 1re division
Anderlecht l'emporte face à Mouscron (5-3). Remplaçant, Sylver Ganvoula est entré à la 90e+3.
Zulte-Waregem enchaîne une deuxième défaite face à Courtrai (1-0). Marvin Baudry était titulaire, après deux matchs sur le banc.
Belgique, 14e et dernière journée du tournoi de clôture, 2e division
Roulers et Maël Lépicier, de retour de blessure, partagent les points avec Louvain, (1-1).
L'Union-Saint-Gilloise de Jordan Massengo prend un point à la dernière minute à Tubize (1-1).
Roulers et l'Union-Saint-Gilloise disputeront les play-downs : un mini-champion-

nat à quatre qui déterminera l'équipe qui sera reléguée en 3e division.
France, 27e journée, 1re division
Toulouse contraint Monaco au nul (3-3) Sans Jordi Mboula, blessé.
Dijon s'est défait de Caen (2-0) sans Congolais sur la pelouse : Eden Massouema (mollet) et Arnold Bouka Moutou (reprise) sont à l'infirmerie, tandis que Durel Avounou était laissé à disposition de la réserve normande et Brice Samba junior est resté sur le banc.
Avec Prince Oniangué, titulaire, mais sans Fodé Doré, non convoqué, Angers remporte une précieuse victoire à Angers (1-2).
Nantes, sans Jules Iloki, resté sur le banc, chute sur ses terres face à Amiens (0-1).
Le PSG remporte le Clasi-co face à l'OM (3-0). Sans

Christian Madédé.
France, 27e journée, 1re division
Toulouse contraint Monaco au nul (3-3) Sans Jordi Mboula, blessé.
Dijon s'est défait de Caen (2-0) sans Congolais sur la pelouse : Eden Massouema (mollet) et Arnold Bouka Moutou (reprise) sont à l'infirmerie, tandis que Durel Avounou était laissé à disposition de la réserve normande et Brice Samba junior est resté sur le banc.
Avec Prince Oniangué, titulaire, mais sans Fodé Doré, non convoqué, Angers remporte une précieuse victoire à Angers (1-2).
Nantes, sans Jules Iloki, resté sur le banc, chute sur ses terres face à Amiens (0-1).
Le PSG remporte le Clasi-co face à l'OM (3-0). Sans Christian Madédé.

Camille Delourme

RESIDENCE ARCHANGE

A

POINTE-NOIRE

Location des chambres équipées et climatisées avec un point cuisine

A partir de 10.000 Francs CFA

Contacts : 00242 06 652 75 29 / 06 820 00 73

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le MLC, le FRC, l'UNC et alliés rejettent la machine à voter

Ces forces politiques disent ne « trouver aucune opportunité, ni fiabilité technique pour ces machines électroniques qui risquent de compromettre tout le cycle du processus électoral voulu apaisé et transparent ».

Dans une déclaration commune du 24 février signée par la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC) et coordonnatrice du Front pour le respect de la Constitution (FRC), Eve Bazaïba Masudi, et le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe, ces forces politiques de l'opposition congolaise ont dit rejeter l'utilisation de la machine à voter proposée par la Céni pour le processus électoral en cours. Elles ont motivé leur position par le souci de préserver et de garantir la paix social avant, pendant et après les élections.

Après des échanges, le 22 février, avec la Centrale électorale sur ce dispositif, les deux personnalités, qui ont conduit des délégations de leurs regroupements politiques à ce rendez-vous, ont affirmé leur détermination d'aller aux élections suivants le calendrier publié par la Céni pour une alternance pacifique. Mais ces dernières se sont dit qu'elles ne sont pas convaincues par la démonstration de l'usage de la machine à voter faite par la Centrale électorale.

Pour soutenir leur position, Eve Bazaïba et Vital Kamerhe ont développé un argumentaire assis sur les plans du droit sur les plans économique, technique et logistique.



La machine à voter de la Céni

Ils ont noté que, sur le plan du droit, l'usage de cette machine est illégal. « L'article 237 ter de la loi électorale exclut le mode de vote électronique pour les élections en cours. Aussi, l'article 67 alinéa 3 de la loi électorale stipule : en cas de vote électronique, les procédures de transmission des résultats et de vérification garantissant la transparence soient préalablement portées à la connaissance des parties prenantes aux scrutins par la Céni », ont noté ces deux personnalités politiques. Aussi Eve Bazaïba et Vital Kamerhe ont-ils souligné que l'usage de la machine à voter violerait le secret du droit de vote tel que

prévu par l'article 5, alinéa 4 de la Constitution dans la mesure où la majorité d'électeurs ne saura pas l'utiliser et devra être assistée.

La secrétaire générale du MLC et coordonnatrice du FRC et le président de l'UNC ont également fait observer que le calendrier du 5 novembre 2017 ne prévoyait pas l'utilisation de la machine à voter ni toutes les activités y relatives. Il s'agit, selon eux, de la commande, de la livraison, du déploiement, du recrutement et de la formation des techniciens, etc. « Mais, plutôt, ce calendrier prévoit l'utilisation des bulletins de vote », ont-ils souligné, notant aussi que

la commande de ces machines à voter n'a obéi à aucune disposition de loi relative aux marchés publics.

Une surévaluation coupable des prix

À en croire Eve Bazaïba et Vital Kamerhe, l'argument de rationalité évoqué par la Céni à la suite des contraintes budgétaires n'était pas fondé. « Alors que le prix d'une machine à voter est évalué à quatre cents dollars américains (USD), elle est curieusement livrée à la Céni à mille cinq cents USD, soit 150 millions USD pour 100 mille machines », ont-ils déploré.

Sur le plan logistique, La secrétaire générale du MLC et coordonnatrice du FRC et le président de l'UNC ont noté que le seuil de représentativité et le coût élevé des frais de dépôt des candidatures ont comme conséquence, la réduction drastique du nombre de candidats et aussi de la logistique électorale. Alors que sur le plan technique, contrairement à ce que soutient la Céni, ils ont trouvé que la machine à voter à montrer ses limites notamment en ce qui concerne le temps de vote, les erreurs d'impression, etc. La machine à voter était un ordinateur à part entière, ont-ils relevé, en ce qu'elle était dotée d'un logiciel d'exploitation maniable à souhait et d'un système de programmation à puce qui peut être codifié à volonté.

Lucien Dianzenza

RETOMBÉES DE LA MARCHÉ DU 25 FÉVRIER À KINSHASA

Rossy Mukendi, une victime de plus !

Le jeune activiste de trente-six ans aurait été visé par balle à bout portant par les forces de la police à la paroisse Saint-Benoit de Lemba, rapportent des témoins.

La mort par balle de Rossy Mukendi Tshimanga (36 ans) - domicilié sur l'avenue Manzengele à Ngaba -, dans la foulée de la marche des chrétiens catholiques initiée le 25 février par le Comité laïc de coordination (CLC) continue à faire couler beaucoup d'encre et de salive. Une chose est vraie, c'est que l'objectif « zéro mort » décrété par la police qui a promis de faire son travail de manière professionnelle n'a pas été atteint. Le sang a coulé, à Kinshasa et à Mbandaka où la population a répondu massivement à l'appel du CLC. Alors qu'au départ, les responsables de la police ont semblé ignorer le décès du jeune Rossy, tentant vainement de convaincre sur l'absence de victimes, ils ont fini par se rétracter devant la réalité implacable des faits. À la paroisse Saint-Benoit de Lemba, en effet, le jeune Rossy aurait été, d'après des sources, visé par une balle à bout portant.

Le récit tel que développé par des témoins renseigne que l'infortuné, un activiste réputé dans le coin, s'apprêtait à fermer le portail de la paroisse lorsqu'il a été atteint par balle à l'abdomen. Rossy, autant que les autres fi-



Le corps sans vie de Rossy Tshimanga sur une civière

dèles, était préoccupé par l'intrusion dans l'enceinte de la paroisse des policiers armés qui ne se sont pas fait prier pour lancer des gaz lacrymogènes. C'est sur ces entrefaites et pour éviter la propagation de la fumée à l'intérieur de l'Église qu'il a pris l'initiative de fermer le portail de l'église, sans savoir qu'un malheur l'attendait. En ce moment, des policiers en surnombre campaient aux alentours de la paroisse, cherchant à dissuader les fidèles à ne pas marcher. Son ami, qui était présent au moment des faits rapporte : « Nous étions à l'église. C'était après la messe de 6 h30 à la Paroisse Saint-Benoit de Lemba. Nous avons vu d'abord de policiers lancer des grenades lacrymogènes. Il était allé fermer le portail de l'église. Un policier a ouvert la porte et a tiré à bout

portant sur notre ami ». Il enchaîne : « On se préparait pour aller à la marche ». Acheminé d'urgence à l'hôpital Saint-Joseph, le jeune Rossy a fini par succomber de ses blessures.

Une version que ne partage pas la police qui présente la victime comme un fauteur de troubles. D'après son porte-parole cité par radiokapi.net, le jeune Rossy aurait quitté sa commune de Ngaba pour aller semer le désordre à l'église Saint-Benoit. « Le fauteur de troubles a été grièvement atteint par balles en caoutchouc », rapporte le colonel Pierrot Muamputu, non sans susciter l'indignation des ONG de défense des droits de l'homme à l'instar de l'Acaj qui a promi de se battre pour que ce crime crapuleux ne reste pas impuni.

Alain Diasso

MONUSCO

Plaidoyer pour un « redimensionnement » à la baisse des effectifs

Kinshasa souhaite un redimensionnement qualitatif des forces onusiennes, avec moins de troupes mais plus spécialisées dans la traque des groupes armés.

Les relations entre la RDC et la Monusco ont fait l'objet des délibérations du Conseil des ministres du 24 février présidé par le chef de l'État, Joseph Kabila. Après débats et délibérations, un plaidoyer a été fait en faveur d'un redimensionnement de la Mission onusienne en RDC avec, à la clé, une baisse sensible de ses effectifs et leur réorientation vers la lutte contre les groupes armés. Dans le cadre du dialogue stratégique en cours à ce sujet, le gouvernement congolais ne fait plus mystère sur ses intentions de voir la Monusco être redéfinie par rapport à ses objectifs et à son engagement de sorte à être plus efficace sur le terrain. Il s'agit d'un redimensionnement qualitatif des forces onusiennes que veut la RDC « avec moins de troupes mais plus spécialisées dans la traque des groupes armés ».

À en croire le compte-rendu de la réunion faite par le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, la priorité devrait dorénavant être donnée à la Brigade d'intervention, fer de lance du partenariat Monusco-Fardc (armée congolaise). Pour rappel, cette dernière a précisément pour vocation de neutraliser les groupes

armés actifs, notamment dans l'est de la RDC. Le gouvernement plaide donc pour l'avènement d'une Monusco renouvelée et solidement requinquée, « usant de moyens asymétriques pour un partenariat plus efficace avec nos forces armées et un renforcement de leur efficacité avec du matériel adéquat, une plus grande agilité et mobilité pour le nouveau mandat de la mission ».

Cette option prise par le gouvernement fait suite à une série des critiques émanant de l'opinion congolaise visiblement excédée par la nonchalance des forces onusiennes qui ont affiché leur incapacité à ramener la paix à l'est du pays. En attendant la prochaine résolution onusienne au mois de mars censée renouveler son mandat qui pourrait être réorienté vers la protection des civils et l'accompagnement du processus électoral, des voix s'élèvent pour exprimer leur ras-le-bol par rapport à une présence sans impact des Casques bleus.

La force onusienne au Congo, la plus importante au monde, n'a éradiqué aucun groupe armé depuis 1999, a fait observer Joseph Kabila lors de son point de presse du 26 janvier dernier. Une façon de dire que la présence des Casques bleus notamment dans la région de l'Est du pays n'a pas produit des résultats escomptés en termes de pacification et surtout de neutralisation des groupes armés qui y pullulent.

A.D.

MANIFESTATIONS ANTI-KABILA

«pas de répit»

Un groupe de fidèles catholiques a défilé à Kinshasa contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila à la tête de la République démocratique du Congo (RDC), le 25 février.

Deux personnes ont été tuées dimanche en République démocratique du Congo en marge des marches interdites anti-Kabila de catholiques, ont indiqué lundi l'épiscopat et les Nations unies alors que les organisateurs des marches promettent qu'il n'y aura «pas de répit» pour le régime de Kinshasa. L'épiscopat qui avait parlé d'un mort dimanche a revu son bilan à la hausse. «Deux personnes sont mortes: une à Kinshasa et un jeune de 21 ans à Mbandaka (nord-ouest), tué par un garde fluvial qui n'avait rien à voir avec le maintien de l'ordre» public, a déclaré lundi à l'AFP l'abbé Donatien Nshole, porte-parole de l'épiscopat.

La chef de la Mission de l'ONU au Congo Leila Zerrougui, «regrette qu'au moins deux personnes aient été tuées» lors des marches «en dépit de consignes qui auraient été données aux forces de sécurité de faire preuve de la plus grande retenue dans la gestion des manifestations», note un communiqué de son bureau. Pour la police congolaise, la répression de ces marches organisées à l'appel du Comité laïc de coordination (CLC), un collectif d'intellectuels proche de l'Église catholique, a fait «zéro mort».

Plus de trois millions de Congolais ont marché dimanche pour «dire non à la dictature» et «exi-



ger que le président Joseph Kabila dise publiquement qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession», écrit le CLC dans un communiqué. «Il n'y aura pas de répit pour le pouvoir en place tant que nous n'aurons pas retrouvé notre dignité et notre liberté», promet ce collectif d'intellectuels.

Aujourd'hui âgé de 46 ans, le président Joseph Kabila dirige la RDC depuis 2001 après l'assassinat de son père Laurent-Désiré Kabila. Il a été élu en 2006 lors des premières élections démocratiques organisées dans le pays et réélu en 2011 à l'issue d'un scrutin entaché de fraude. Son der-

nier mandat constitutionnel s'est achevé le 20 décembre 2016 dans un climat de violences. Les élections qui devaient se tenir fin 2017, selon un accord politique signé sous l'égide de l'épiscopat, sont désormais fixées au 23 décembre 2018.

L'opposition accuse M. Kabila de chercher à tout faire pour se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible. La RDC n'a jamais connu de passation pacifique du pouvoir depuis son accession à l'indépendance en 1960.

AFP

Des manifestants le 25 février à Kinshasa

COBALT

Les conditions d'accès de la RDC à un marché en plein boom

En février 2018, le constructeur automobile allemand BMW a négocié un contrat d'approvisionnement de dix ans. D'autres grandes marques, dont Volkswagen et Samsung, cherchent également à conclure des contrats similaires pour accompagner la révolution de la voiture électrique. Plusieurs pays arabes du Golf Persique montrent un intérêt de puiser ce précieux métal en Afrique pour concrétiser le projet d'érection des usines pour construire ces engins sur place. Pour la RDC qui assure les deux tiers des approvisionnements du cobalt, une exploitation bien encadrée rapportera plus de 20 milliards de dollars américains (USD) dans les dix ans à venir (source : FEC).



La RDC, premier producteur mondial de cobalt

Pour le leader mondial du cobalt, la première grande nouvelle est l'augmentation de l'ordre de 129 % du prix de ce minerai, passant de 30 000 à 70 000 dollars USD la tonne entre 2016 et 2017. Actuellement, l'on parle de plus de 80 000 dollars la tonne, soit le triple du prix au cours des 18 derniers mois. Cela confirme donc les bonnes perspectives du cobalt dans le monde. La deuxième grande nouvelle est l'intérêt grandissant porté sur les richesses cobaltifères par des acteurs potentiels. À côté d'un grand groupe américain de fabrication d'iPhone comme Apple, les fabricants automobiles se lancent également dans la course, confortés par le boom des véhicules électriques. L'on signale par exemple que le groupe américain chercherait à réaliser un véritable deal sur une

durée de 5 ans ou plus pour plusieurs milliers de tonnes de cobalt par an. Jusque-là, il approvisionnait ses batteries d'iPhone et d'iPad avec le cobalt acheté auprès des mineurs par les fabricants de batteries. Apple est classé comme l'un des plus grands utilisateurs de cobalt au monde. L'arrivée d'un nouvel acteur potentiel va changer complètement la configuration du marché. En effet, les besoins des fabricants automobiles sont plus colossaux que ceux des fabricants d'iPhone, même si ces derniers cherchent actuellement à passer à la vitesse supérieure en révisant leurs contrats avec les mineurs. Ils consomment tout de même le quart de la production mondiale de cobalt. Mais en termes de proportion, l'on estime qu'une batterie d'un véhicule électrique exige mille fois

plus de grammes de cobalt raffiné qu'une batterie de smartphone. Par ailleurs, les fabricants d'automobiles cherchent à nouer davantage des contrats sur une durée plus longue. Autre élément de taille, les voitures électriques intègrent le cadre plus vaste des politiques mondiales de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Selon la Fédération des entreprises du Congo (FEC), les constructeurs vont investir près de 50 milliards de dollars USD dans des usines de batteries. Si le potentiel existe bel et bien dans le pays, il revient aux autorités congolaises de le transformer en véritables opportunités pour assurer le développement économique national. Beaucoup de ces nouveaux acteurs ne sont pas prêts à faire des concessions sur la question de la traçabilité du cobalt. Apple

n'a pas hésité à publier les noms de ses principaux fournisseurs, et l'entreprise américaine participe activement à la lutte contre le travail des enfants dans les mines de cobalt, un mal qui ronge malheureusement la RDC. Par ailleurs, la FEC fait remarquer que les maisons mères des entreprises minières opérant en RDC, qui ne déclarent aucun dividende au Congo, voient leurs cours de bourse s'envoler.

Même pour les pays arabes intéressés à ce secteur, il y a une certaine conditionnalité sur le type de partenariat à mettre en œuvre et la sécurisation des investissements de ces pays. Avec un processus politique très délicat, il faut craindre un refroidissement des ardeurs. Pour la FEC, la RDC doit prendre conscience du nouveau cycle haussier des matières premières, avec le cobalt en première position. Le pays dispose de 60 à 70 % des réserves mondiales. Il faut déjà penser à financer une prospection à grande échelle pour découvrir d'autres gisements de cobalt. Il est important de profiter au maximum d'un marché porteur avant la découverte d'une alternative au cobalt dans la construction des batteries. Avec une exploitation équilibrée, le précieux métal rapportera au pays entre 20 et 30 milliards de dollars USD dans les dix prochaines années.

Laurent Essolomwa

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Des lampes solaires et à piles pour pallier les délestages

Les coupures d'électricité fréquentes ont poussé des Ponténégrins à s'acheter des lampes solaires et à piles pour l'éclairage pendant la nuit.



Une lampe solaire et à piles crédit photo «DR»

Le courant électrique produit par la Société nationale électricité dans la ville de Pointe-Noire n'est plus stable. Car les délestages peuvent parfois durer plus de deux jours dans certains quartiers. Pour faire face à ce problème, de nombreuses personnes utilisent des lampes solaires ou à piles pour éclairer leurs maisons ou pour vaquer à leurs activités quand la nuit tombe.

En effet, hormis les délestages, de nombreuses maisons ne sont pas raccordées au réseau natio-

nal. Grâce aux lampes solaires et à piles, les habitants de ces ne dorment plus dans l'obscurité. Ces lampes ont inondé les marchés de la place, elles sont visibles dans la plupart des magasins spécialisés. La population se réjouit de l'utilisation de ces lampes. « Les lampes solaires et à piles ont vraisemblablement remplacé les groupes électrogènes dont l'utilisation coûte non seulement cher mais est nuisible pour la santé et à l'environnement », a dit un Ponténégrin.

Hugues Prosper Mabonzo

DISPARITION

Tati Mimoz s'en est allé

L'artiste musicien de l'orchestre les Tcha Tcha Men, Tati Mimoz, est décédé le 24 février à Pointe-Noire. Sa perte plonge à nouveau la musique congolaise dans la consternation.

au sein des Anges noirs, Sanchot, ils ont fredonné un morceau rappelant de beaux souvenirs de l'âge d'or du rythme groupe vocal dans la ville océane dont ils furent les porte-étendards aux côtés des

Ancien sociétaire des orchestres African Mode Matata, Kamikaze Loninguisa, les Anges noirs, Tati Mimoz vient de quitter la terre des hommes après avoir longtemps lutté contre des ennuis récurrents de santé.

Depuis près de trois ans, la santé de Tati Mimoz était devenue vacillante après un accident cardio-vasculaire qui a considérablement diminué ses facultés. Avec courage et une ferme volonté de s'en sortir, Tati Mimoz, quoique diminué physiquement, est resté proche du milieu musical. De temps à autre, il assistait ses congénères lors des spectacles, concerts et autres activités liées à l'art. Ce fut le cas le 29 février 2016 au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard quand il était venu assister à la présentation de l'ouvrage de Nzenze Kinouani Kazis « Jacques Loubelo, Mon ami ». Avec son coéquipier de l'époque



Le regretté Tati Mimoz crédit photo «DR»

Cols bleus de Rigadin Mavoungou Père.

Le public ponténégrin a longtemps savouré les refrains des Tcha tcha Men du trio Mieras (Mienandi, Rachelly, Sivori) mais aussi Mienandi Moutchacho et les autres, qui ont fait la pluie et le beau temps de la musique rumba au bord de l'océan. Un orchestre au sein duquel sa limpide voix a toujours résonné au grand bonheur de ses fans. Adieu Mimoz. La veillée mortuaire du regretté Tati Mimoz a lieu derrière l'école de Siafoumou dans le 5e arrondissement, Mongo Mpoukou.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LITTÉRATURE

Yves Dubois présente «Les peintres de Pointe-Noire»

Collectionneur et passionné des arts, Yves Dubois a valorisé dans son oeuvre quatre-vingt-dix-sept artistes peintres de la ville océane de toutes nationalités et catégories et certains de leurs tableaux.

La cérémonie de présentation de l'oeuvre patronnée par Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des Arts, représentant le Premier ministre, s'est déroulée le 24 février en présence d'Henri Djombo, ministre d'État et président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais ainsi que des passionnés de l'art pictural qui ont afflué devant les panneaux disposés dans la salle présentant ces peintres. Le livre se présente sous deux formats : le format A4 et le format A5 et classe les peintres par ordre alphabétique sans distinction de nationalité et de catégorie.

Chaque page de ce livre préfacé par Clément Mouamba représente le portrait d'un peintre avec, à côté, ses toiles ainsi que des informations le concernant. L'oeuvre riche en images éclaire sur les peintres évoluant dans différents quartiers et sites (le village des voiliers, le cercle civile, la voûte des artisans, les rails, l'ancien cimetière du centre-ville...), sur leur talent, leur style ainsi que le travail remarquable qu'ils accomplissent, malgré leurs difficultés qui ont d'ailleurs inspiré Yves Dubois.

«Les peintres de Pointe-Noire» n'est pas seulement un livre, c'est tout un projet



De gauche à droite Henri Djombo, Dieudonné Moyongo et Yves Dubois lors de la présentation du livre./Adiac

dont la parution de l'oeuvre constitue la première étape. La deuxième porte sur l'organisation d'une exposition qui regroupera tous les peintres figurant dans le livre auxquels s'ajouteront d'autres qui se sont déjà prononcés. La troisième est destinée à approvisionner les peintres en matériel durable. À ce sujet, Yves Dubois a souligné : « Cette étape me tient à cœur. Si on veut faire quelque chose pour les uns et les autres, il faut qu'il soit durable. Ce point est vraiment essentiel pour moi. Les peintres ont des difficultés à vivre de leur art, j'ai initié ce projet pour les aider.»

La dernière étape concerne la formation des peintres, un aspect soutenu et encouragé par le ministre de la Culture. «La formation s'impose à tous», a-t-il dit. S'agissant des difficultés auxquelles sont confrontés les peintres, il a estimé qu'il n'y a que le travail et le travail bien fait qui peut les sortir de cette situation. «Faites des toiles de qualité, soyez sérieux dans le travail. Vous pouvez vivre de votre art. Il faut beaucoup de passion et d'imagination. Nous ne vous abandonnerons pas, nous savons que vous existez», a dit Dieudonné Moyongo.

Qualifiant «Les peintres de Pointe-Noire» de publication particulière qui va assurer la promotion des peintres, il a invité Yves Dubois à déposer deux exemplaires à la bibliothèque nationale où ils seront conservés pour les générations futures et pour être présentés à certaines expositions. «Les peintres de Pointe-Noire», selon Henri Djombo, est un bel ouvrage qui valorise les peintres. C'est une idée géniale, un projet exceptionnel. «Il fallait avoir une âme de peintre, de chercheur pour nous faire découvrir nos peintres. Je suis épaté. Félicitation pour le courage, le temps mis dans cette production et pour avoir enrichi le monde littéraire», a-t-il lancé en encourageant l'auteur à produire un 2^e volume du livre. Au terme de la cérémonie, les peintres figurant dans le livre ont reçu chacun un exemplaire dédicacé par l'auteur. Ceux-ci ont salué l'initiative d'Yves Dubois, estimant avoir là un moyen efficace d'être plus visibles. «Jusqu'à là le projet n'a bénéficié que du soutien du Groupe Adiac à travers Les Dépêches de Brazzaville», a confié Yves Dubois indiquant que l'aide des entreprises de la place était nécessaire pour réaliser la suite du projet et que les bénéfices qui seront générés par la vente du livre serviront à soutenir les artistes.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HANDBALL

La ville côtière abritera un festival de la jeunesse

Réservé aux catégories juniors et cadets, le festival de handball aura lieu cette année sous l'instruction de la Confédération africaine de handball (CAHB) aux différentes fédérations. L'information a été donnée aux équipes par le premier vice-président de la ligue de handball de Pointe-Noire, Fulgence-François Kimbouala, lors de l'assemblée générale ordinaire consacrée à la clôture de la saison sportive 2017 et l'ouverture de la saison 2018.

Au cours de l'assemblée générale de la ligue de handball de la ville océane, les conseillers départementaux ont examiné et adopté les rapports d'activités et financier exercice 2017, le programme d'activités de leur structure et le projet du budget exercice 2018. Conformément à son programme d'activités établi, la Ligue a lancé en début février le tournoi de relance qui se poursuit au stade Enrico-Mattei avec la participation de six équipes, à savoir Nhasport, Bancosport, l'AS Cheminots, Munisport, CTAHB et une équipe des vétérans alors qu'ASOC a annoncé son entrée le week-end prochain.

La ligue a également retenu l'organisation d'un séminaire sur les nouvelles règles de jeu à l'intention des différents acteurs de handball, l'organisation du championnat départemental avant le 1er avril ainsi que la participation des équipes seniors au championnat national prévu pour juillet et celui des juniors et cadets en août.

Cependant, la participation aux différentes activités de la ligue étant conditionnée par l'assurance des équipes et le passage des visites médicales de tous

les joueurs, l'orateur a ainsi rappelé les dirigeants des équipes de respecter ces nouvelles mesures. « Nous avons demandé aux équipes de vite reprendre les entraînements et de faire les visites médicales de tous les joueurs dans des centres appropriés avant le démarrage des championnats », a indiqué Fulgence-François Kimbouala.

S'agissant du festival de handball, il a renchérit que si toutes les équipes étaient déjà en chantier, la ligue devrait lancer le tournoi de la CAHB très tôt. « Dans la logique, si toutes les équipes avaient déjà repris les entraînements, on devait lancer ce tournoi en mars. L'instruction a été donnée aux fédérations de handball par la CAHB. Donc, les équipes juniors et cadettes doivent vite reprendre les entraînements parce que la CAHB va mettre son argent en jeu », a-t-il insisté. Soulignons que le projet de budget exercice 2018 de la ligue de Pointe-Noire est arrêté en dépense et en recette à la somme d'un million sept-cent quarante-cinq mille francs CFA. Par ailleurs, compte tenu des difficultés rencontrées par la ligue dans son fonctionnement en 2017, le conseil départemental demande un secours auprès de la direction départementale des Sports. « Nous demandons au service de la direction départemental des Sports si possible de descendre dans les inspections afin de vérifier, discuter et informer les enseignants de reprendre la vie des clubs civiles, sinon nous sommes au bout de la disparition de notre activité », stipule le rapport de ces travaux.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE RELIGIEUSE

«Glory groupe» célèbre son 1^{er} anniversaire

L'évènement a été célébré, le 25 février, à l'espace culturel Yaro par un concert avec comme invités le groupe «Les Bons bergers» et le frère Daniel.



Glory groupe lors du concert /crédit photo Adiac

Un an seulement après sa création, le groupe composé de jeunes chantres fait déjà parler de lui avec ses trois titres, notamment «Plus que l'or», «Ton cas est différent» et «Lamentations» diffusés sur les chaînes de télévision et de radio de la place. À cela s'ajoutent deux autres titres, à savoir «Dieu est tout pour moi» et «Jésus est mon berger». Ces chansons combinent différents styles (rap, afro, R&B, Gospel et autres).

La première partie du concert a été assurée par «Les bons bergers» qui ont chauffé la salle avec des titres comme «Yangalala» ou Sakumuna suivis du frère Daniel et son groupe qui a fait bouger le public avec les chants mais aussi les chorégraphies. «Glory groupe» est monté en dernier lieu sur scène avec un répertoire constitué de leurs compositions et des chants popu-

lares d'adoration et de louanges.

Le concert a aussi marqué la sortie officielle de ce groupe présidé par Fati Lopez, servante du seigneur, qui les guide dans la mission qu'ils ont choisie d'évangéliser par le chant en ramenant les brebis égarées à Dieu. Une initiative louée par les parents et aussi leurs amis. «Je les encourage, car ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre des jeunes qui se consacrent à l'oeuvre du seigneur», a confié un jeune venu découvrir le groupe. D'après les informations fournies par Verlin Bounga, son responsable, «Glory groupe» prévoit l'enregistrement d'un single avec «Les Bons bergers» en avril. Notons qu'un concert de musique qui réunira plusieurs groupes de la ville se tiendra pendant les grandes vacances.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

28° OLYMPIADE NATIONALE DE LA LANGUE RUSSE

Six Congolais admis à poursuivre les études supérieures en Russie

Les six jeunes ont été choisis à l'issue de la vingt-huitième olympiade de cette langue, qui s'est tenue, le 25 février, au Centre culturel russe (CCR) à Brazzaville.

Styve Ondongo, Mathurin Loïck Morgan Itoua, Laïge Rich Malanda, Hilarion Sandrish Mbouaka Bidounga, Gertany Fresnelle Mayembo et Christian Rustich Stefen Gouetani's sont les lauréats de la vingt-huitième (28e) olympiade de la langue russe. Ces jeunes Congolais, qui se rendront en Russie pour poursuivre leurs études supérieures, ont été choisis au cours d'une compétition qui s'est déroulée en présence du coordonnateur des lycées zone n°1 au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, Pierre Mberi et du directeur du CCR, Sergey Belyaev.

Ancrées dans la mémoire collective des élèves et étudiants Congolais, les olympiades s'imposent dorénavant comme une véritable tradition depuis l'an 1977. En effet, chaque année, les meilleurs apprenants de la langue russe venus de tous les lycées rivalisent d'ardeurs aux fins de décrocher le précieux parchemin qui ouvre grandement les portes pour la Russie.

Si les premiers récipiendaires se contentaient seulement d'une brève excursion en Russie (ex Urss), actuellement, les efforts des jeunes sont récompensés par l'octroi des bourses de cinq ou six ans d'études.

Cette initiative, fruit de la coopération Russo-congolaise, a indiqué le coordonnateur des lycées zone n°1, Pierre Mberi, est salvatrice pour la jeunesse scolarisée, au moment où, s'inscrire dans une université prestigieuse dans un pays développé constitue actuellement un véritable

casse-tête chinois. Les preuves sont palpables et éloquentes. Aussi, cette initiative est digne d'éloges et mérite d'être saluée.

Le coordonnateur des lycées zone n°1, a lancé aussi un cri de cœur auprès du représentant de l'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo, également directeur du Centre culturel Russe, Sergey Belyev. Pour lui, il y a lieu de toute évidence, et cela paraît un impératif,

de revoir à la hausse les quotas et les modalités d'octroi des bourses, pour garantir la pérennité des enseignements de la langue Russe. Le Congo, ajoute-t-il, gagnera en nombre de locuteurs dans les lycées non seulement de Brazzaville mais aussi du Congo profond. La Russie gagnera également en termes de rayonnement de sa langue et, partant, de sa culture. Car « la langue est le véhicule par excellence de toute

civilisation ». « Loin de nous, la prétention de nous immiscer dans les affaires diplomatiques et les contrats de coopération établis entre Etats, nous voulons simplement montrer, en défenseur acharné de la langue russe que notre belle et puissante langue réclame son leadership des langues étrangères sur l'échiquier linguistique congolais », a-t-il déclaré.

Aux candidats les plus méritants de ces olympiades, appelés à représenter le Congo en Russie, il leur a dit : « la Russie ne servira pas de piédestal pour vous envoler vers d'autres horizons supposés meilleurs. Soyez des modèles irréprochables aussi bien dans le travail intellectuel que dans votre conduite. Votre fidélité au pays d'accueil rassurera nos partenaires et ouvrira davantage les portes à vos cadets que voici qui attendent leur tour. La nation compte sur vous ! ». Le directeur du CCR a félicité les lauréats de la vingt-huitième édition tout en encourageant les candidats ajournés. Il a précisé également que la coopération dans les domaines des bourses continue.

Rappelons que les élèves venus des lycées de Brazzaville, puis des localités de Dolisie, Ouessou, Gamboma, ainsi que des lycées privés, ont pris part à cette compétition.

Bruno Okokana



Le directeur s'exprimant aux côtés des six lauréats / Adiac

JOURNÉE FIFA

Congo -Guinée Bissau, le 26 mars à Paris

Engagé dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, le Congo entend profiter de l'unique journée Fifa prévue en mars pour préparer son match de septembre prochain contre le Zimbabwe dans le cadre de la 2^e journée.



Les membres de la Fécfoot lors de la réunion avec le ministre des Sports/Adiac

Les Diables rouges affronteront, le 26 mars à Paris, la sélection de la Guinée Bissau. En donnant l'information au ministre des Sports et de l'éducation physique, Jean Guy Blaise Mayolas a précisé que le Congo avait contacté la Zambie et l'Ouganda, les sélectionneurs des deux équipes n'ont pas accepté l'offre. Le Gabon était l'autre piste à exploiter. Mais les Gabonais avaient exigé que le match se joue soit à Libreville soit à Brazzaville. Sébastien Migné, le sélectionneur des Diables rouges a validé le choix de Paris, qui profiterait aux deux équipes, dont la majorité de leurs joueurs sont en Europe.

« Les clubs sur les échéances où l'on se rapproche de la fin des saisons, ils mettent souvent une certaine pression sur leurs joueurs. Je suis certain que si on joue à domicile, il va nous manquer pas mal de joueurs professionnels. La Guinée Bissau joue le 22 contre le Burkina à Paris, elle pouvait rester sur place et ça nous per-

mettait aussi de faire une économie de quelques coûts », a souligné le sélectionneur des Diables rouges.

Il a ajouté : « Quand en fait venir pas mal de joueurs, ce sera un moyen de toucher les joueurs qui n'ont pas été encore sélectionnés je prends l'exemple de Passi qui joue à Montpellier. Sur un match amical en France, il ne sera pas bloqué pour l'équipe de France. Ça peut nous permettre de l'avoir peut-être plus facilement. A cette période de l'année, c'est peut-être le meilleur compromis. Contre le Gabon ou chez eux, il nous manquera des joueurs professionnels, c'est une certitude. »

Ce match a, par ailleurs, précisé Jean Guy Blaise Mayolas, permettra au Congo de grappiller encore les points au classement Fifa. Le Congo rappelle-le, est 88e au classement mondial, en gagnant huit places après le Chan 2018.

James Golden Eloué

DIABLES ROUGES

Hugues Ngouélondélé impose un code de bonne conduite

Le ministre des Sports et de l'éducation physique a défendu devant les membres de la Fédération congolaise de football son projet d'élaborer un règlement intérieur des Diables rouges, en vue de mettre de l'ordre dans le comportement des joueurs appelés en sélection.

Le rapport technique de participation de l'équipe nationale à la 5e édition du Championnat d'Afrique des nations, Maroc 2018, a été présenté au cours de la réunion, qui s'est tenue le 23 février. Les Diables rouges ont occupé la 5e place, au cours de cette compétition, en se faisant battre en quarts de finale par la Libye (5-3) aux tirs au but, après un score de (1-1) au temps réglementaire. Mais la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est le comportement affiché par les joueurs congolais après leur qualification au second tour.

Hugues Ngouélondélé a souligné, au cours de cette réunion, que les Diables rouges locaux menaçaient de ne pas jouer leur match des quarts de finale contre la Libye pour l'affaire des primes. C'est d'ailleurs la raison qui l'a motivé à penser à un règlement intérieur en guise de code de bonne conduite. « Nous ne pouvons pas quitter le Congo pour aller régler les problèmes des primes à l'étranger ou séance tenante pour un match, les prix varient. On ne sait plus combien on doit payer. Les joueurs menacent de ne pas jouer. C'est vraiment très gênant, surtout quand cela se passe à l'étranger. Les jeunes gens au Maroc ont commencé à se rebeller pour une affaire des primes. Nous sommes passés de 750 mille francs à

2000 euros. On nous prend en otage. Comme ils étaient en train d'avancer dans les résultats, chaque fois il fallait augmenter la prime », a expliqué le ministre.

Il a précisé que le règlement intérieur en cours d'élaboration prendra en compte tous les aspects financiers. Il sera soumis à la Fécofoot pour les éventuels amendements ou propositions. « Quand vous aurez reçu ce document (Fécofoot), vous le lirez et nous allons nous retrouver pour valider et le rendre officiel. Le document est déjà préparé. On va le remettre à la fédération », a indiqué le ministre des Sports. Pour lui, le règlement intérieur ne peut être adopté qu'à l'unanimité.

Ce document, a expliqué Hugues Ngouélondélé, permettra à un Diable rouge de savoir ce qu'il va gagner et comment doit-il se comporter. Il définit aussi les missions du staff technique, des membres de la Fécofoot et ceux du ministère des Sports et de l'éducation physique. « Chacun prend ses responsabilités en respectant ce texte, y compris le ministère. Personne ne sera en dehors du document », a souligné Hugues Ngouélondélé.

« Avant de voyager, vous lirez le document. Si vous êtes d'accord avec la prime, vous signez », a-t-il fait savoir.

J.G.E.